

tribune

socialiste

HEBDOMADAIRE
DU PARTI SOCIALISTE
UNIFIE
N° 466, 1,50 F
JEUDI 1^{er} OCTOBRE 1970



**Face au
patronat,
nous n'aurons
que ce que
nous
prendrons**

Le P.C.F. et la Palestine

Jean Verger

Ils sont indignés à « l'Humanité » par le massacre des Palestiniens. Ils fustigent Hussein, ses forces réactionnaires, la CIA, etc. Yves Moreau, samedi dernier, à la « une », intitulait son éditorial « La semaine sanglante ».

Excellent titre. Qui fait un juste rapprochement avec les derniers jours de la Commune de Paris.

Malheureusement, le rapprochement s'arrête là : l'analyse et le bilan de l'écrasement de la révolution palestinienne est du style : « Il ne fallait pas donner à la bourgeoisie versaillaise de prétexte pour qu'elle attaque les Parisiens; les Prussiens encerclaient Paris et leur intervention extérieure trop dangereuse; les Communistes gauchistes sont des provocateurs; pourvu que les Versaillais et les patriotes parisiens arrivent vite à un accord et la paix sera préservée, etc. ».

Nous caricaturons ? pas tellement. Yves Moreau pendant la Commune de Paris aurait certainement écrit tout cela. Voilà en tout cas ce qu'il écrit aujourd'hui :

« Le scénario mis au point par la CIA spéculait sur des provocations telles que les détournements d'avions et comportait l'éventualité d'une intervention armée israélienne ou même américaine ». En d'autres termes, les Palestiniens n'avaient qu'à rester tranquilles : même vainqueurs de Hussein, ils devaient affronter l'intervention extérieure américano-israélienne. Yves Moreau reconnaît implicitement que les Russes s'en seraient lavé les mains (1). Quant au monde arabe tout entier, il aurait sans doute crié bien fort : Vive le plan Rogers !

Plus loin, Yves Moreau suggère qu'aujourd'hui (après le bain de sang) « il faudra veiller à empêcher une reprise des combats — éventualité qui ne saurait malheureusement être écartée tant que les responsables du bain de sang resteront en place » (mais évidemment la revendication d'un pouvoir populaire sans Hussein et sa clique n'est plus réaliste aujourd'hui; elle ne l'était pas avant non plus; elle ne le sera donc jamais).

Enfin, pour conclure un éditorial qui se voulait incisif, Yves Moreau entonne le sempiternel couplet général et abstrait sur le droit du peuple palestinien à l'autodétermination « dont pendant trop d'années il a été si injustement frustré ».

Si Yves Moreau connaît mieux la Commune de Paris que le problème palestinien, est-il capable de comprendre que le seul reproche que l'on puisse faire aux Communistes, ce n'est pas d'avoir pris les armes et de s'être battus, mais d'avoir été vaincus ?

(1) N'ont-ils pas obligé les blindés syriens à faire marche arrière ?

Justice n'a pas été rendue

Jean-Yves Romo

Faire le procès de mai 68, c'est ce que souhaitait l'avocat général M^e Kastner. Il demandait 10 à 12 ans de réclusion criminelle contre Michel Raton et 7 ans contre Marcel Munch. Pourtant, ils ont été acquittés par les jurés de la Cour d'Assise de Lyon. Les faits et les faiblesses du réquisitoire ont permis à la défense de démanteler les prétentions d'une justice bourgeoise trop avide de défendre l'ordre.

Les faits

Le 24 mai 1968, il y avait des manifestations dans toute la France. A Nantes, la ville était sous le contrôle des grévistes. A Paris, la Bourse flambait. Le nombre des « disparus », les cas de cécité, les blessures graves étaient cachés à l'opinion. A Lyon, le même soir, à l'appel de l'U.N.E.F., des milliers de manifestants parcouraient la ville. Dans les forces de l'ordre, le commissaire Lacroix mourut atteint par un camion vide lancé sur le pont Lafayette par les manifestants. Il était la première victime de Mai. Dans la presse bourgeoise, on claironna aussitôt qu'il y avait eu crime. Il fallait des coupables à jeter en pâture pour montrer que la colère populaire était celle des assassins et non des travailleurs surexploités. Dans les jours qui suivirent, sur 1.500 arrestations, la police retint 2 personnes (dont le fils du propriétaire du camion qui se disculpa), puis trois. Un de ces trois, Michel Mougin, après qu'on l'ait laissé « pourrir » 6 mois en prison, fut mis en liber-

té provisoire, repris pour permettre un procès à huis-clos (car Mougin était mineur) puis relâché.

Le 16 février 1970, on le trouvait mort dans une rue de Lyon : « Suicide » concluait la police. Restaient donc deux coupables : Marcel Munch et Michel Raton. Les 5.000 personnes appelées (par tracts !) à l'enterrement du commissaire Lacroix avaient leur « gibier de potence ».

Aux yeux des psychiatres, ils sont des retardés mais lucides au moment du crime. Aux yeux de la presse bourgeoise, ce sont des débilés mentaux, des chômeurs (quel crime dans la société actuelle !), bref, des voyous. Ces deux garçons avaient en mai laissé exploser leur révolte, leur violence qui jusqu'ici s'étaient toujours heurtées aux licenciements, aux brimades, à la justice de classe et aux flics. La bourgeoisie voulait leur faire payer l'énorme peur qu'elle avait eue en mai 68.

Un faible dossier

Pour les condamner, il fallait pourtant fournir la preuve de leur culpabilité. Avaient-ils conduit le camion qui avait renversé le commissaire Lacroix ? Il fallait des témoins. Les témoins se contredirent les uns les autres. Il fallait des aveux. Raton les avait imprudemment donnés dans des cafés lyonnais... Il dut les faire devant la police, sous la pression de la torture. Il les rétracta enfin. Le procureur général, ancien juge de la Cour de Sécurité de l'Etat, ne recula pas

devant ces contradictions. Habitué probablement à des méthodes expéditives, il retint 30 pages dans les 500 que comportait le dossier d'accusation. On peut les résumer ainsi : Quelques témoins sur les centaines d'interrogés avaient vu Raton conduire le camion et Munch l'aider. Raton avait avoué. Il n'avait pas les moyens intellectuels de réfuter les arguments frappants de la police. Donc tous les deux étaient des assassins ! Mais la défense a su montrer aux jurés que le procureur demandait un procès de mai 68. Or en mai 68 et plus récemment, des patrons ont « dans des mouvements d'humeur » (justice et presse bourgeoises dixit) blessé des travailleurs en grève, cassé les reins à des dirigeants syndicaux. Ils ne furent pas inquiétés. En dernier lieu, un chirurgien affirme que le commissaire Lacroix, grand cardiaque, pouvait fort bien n'être pas mort des blessures occasionnées par la charge du camion, mais d'une crise cardiaque.

Grâce à ces plaidoiries, les neufs jurés de Lyon, dont la composition sociale était très différente de celle de la Cour de Sécurité de l'Etat, ont acquitté M. Munch et M. Raton.

Justice leur a été rendue ? Justice a été rendue à tous ceux qui ce soir du 24 mai 1968 ne voulaient pas tuer un commissaire mais manifester contre le régime capitaliste.

Justice n'a pas été rendue à Munch et Raton ! Après deux ans de tortures morales, deux ans de prison, Munch et Raton ne sortent pas libres. Ils ne sont pas libérés de cette inégalité sociale qui a fait qu'ils n'ont pas pu aller jusqu'au certificat d'études. Ils ne sont pas libérés de l'exploitation qui les poursuivait avant la prison.

Nos camarades les aideront encore. La justice bourgeoise et la répression risquent encore de jalonner leur route !

« P.S.U. DOCUMENTATION »

Vient de paraître :

16 - Les Travailleurs immigrés. Le numéro 1,00 F.

Numéros disponibles :

N° 8-9 - Histoire du P.S.U.

N° 10-11 - Histoire du P.C.F.

N° 13 - Les petits commerçants et la crise du commerce.

N° 14-15 - Histoire des groupes trotskystes.

Abonnement : les 20 numéros 15 F

à « TRIBUNE SOCIALISTE »

54, boulevard Garibaldi, Paris XV^e

Paiement à la commande

Par chèque bancaire ou postal. C.C.P. T.S. 58.26.65 Paris.

Les faits de la semaine

PANTHÉON

13, rue Victor-Cousin
ODE. 15-04

Permanent de 14 h à 24 h

Sortie de secours

tribune socialiste

Directeur Politique
Jean-Marie Vincent

Secrétaire de la Rédaction
Philippe Guyot.

Comité de Rédaction
Jean-Louis Auduc, Henri Boley, André Bielany, Gilbert Chantaire, Michèle Descolonges, Gérard Féran, Jacques Ferlus, Jacqueline Giraud, Christian Guerche, Gilbert Hercet, Jean Morel, Dominique Nores, Lucien Saintonge, Bernard Sizaire.

Maquette
Claude Picart

Directeur de la Publication
Guy Degorce

Le présent numéro est tiré
25.000 exemplaires

Hebdomadaire
du P.S.U.

Rédaction - Administration

54, Bd Garibaldi
PARIS (15^e)

Téléphone :

Administration : 783-19-20

Rédaction : 566-45-64

Abonnements

6 mois 22 F

1 an 43 F

de soutien à partir de 80 F

C.C.P. 58 26 65

REGIE PUBLICITAIRE

M.S.B. Conseil

141, boulevard de Sébastopol
PARIS (2^e) - Tél. : 236-61-84

Com. Parit. n° 37.392

S.A. Imprimerie Editions Moriame,
61, rue du Fg-Poissonnière, Paris 9^e.

**Face au
patronat,
nous n'aurons
que ce que
nous
prendrons**

L'éditorial de J.-M. Vincent

**Face au
patronat,
nous n'aurons
que ce que
nous
prendrons**

Depuis la rentrée de septembre « Tribune socialiste » dénonce les dangers que fait peser sur les travailleurs, leur niveau de vie, leur état de santé, leurs conditions de travail, la limitation des luttes revendicatives, la négociation, avons-nous dit et répété, ne peut passer avant l'action, car autour du tapis vert les négociateurs syndicaux, quelles que soient leur habileté et leur connaissance des dossiers, ne peuvent obtenir plus que ce qui est possible en fonction du rapport réel des forces. C'est d'ailleurs ce que reconnaissait un communiqué du bureau national de la C.F.D.T. en date du 25 septembre et Georges Séguéy admettait le 19 septembre devant une assemblée de militants C.G.T. que l'action de base devait obligatoirement compléter les négociations.

Pourtant il n'est pas du tout certain que le mouvement syndical se prépare vraiment à lutter pour modifier les rapports de force. On a d'abord l'impression qu'il n'a pas pris ou voulu prendre conscience de l'ampleur de l'offensive patronale et gouvernementale sur le front du travail. Du point de vue capitaliste l'économie française est relativement prospère. De très nombreuses entreprises enregistrent des bénéfices croissants et disposent de moyens financiers abondants, mais en même temps le chômage, qu'on le baptise « technologique » ou non, est en légère augmentation. C'est donc une conjoncture favorable pour lancer une offensive anti-ouvrière ayant pour but la signature de contrats collectifs à moindres frais pour les capitalistes. Le C.N.P.F., le gouvernement, disent qu'ils veulent bien donner quelque chose, mais pas de trop en laissant sous-entendre qu'ils ne croient pas à une forte pression des travailleurs, encore moins à une grande combativité des syndicats. Ils peuvent bien donner un petit quelque chose, l'inflation en mange une grande partie !

Quelle réponse donne-t-on jusqu'à présent à ce cynisme ? A en juger par l'article du président de la C.G.T. Benoît Frachon dans « l'Humanité » du 26 septembre elle est plus que faible. Que nous dit le vétéran syndicaliste : « Nous entendons discuter au grand jour, confronter nos demandes et les objections qu'on leur oppose, c'est-à-dire participer à des « concertations » où

les arguments apportés par les uns et les autres auront pour juges l'ensemble des salariés ». Benoît Frachon rappelle, il est vrai, que nous vivons dans une société de classe, mais quand il s'agit de préciser la tactique de la C.G.T. face à cette « concertation » il nous offre une perspective saisissante... par son imprécision : « Cela dit, nous n'avons pas demandé au gouvernement et au C.N.P.F. une entrevue avec le désir qu'ils nous la refusent. Nous considérons comme positive l'acceptation du C.N.P.F. Nous nous garderons de présumer des résultats des conversations qui vont s'engager. Nous y défendrons les revendications que nous avons élaborées avec la plus grande fermeté en demandant à l'ensemble des travailleurs de les soutenir partout dans les entreprises et d'exercer aussi leur « pression » pour les faire triompher. »

Que les choses sont bien dites ! Malheureusement il apparaît que dans tout cela, la lutte est un moment totalement subordonné à la négociation et que les objectifs revendicatifs eux-mêmes sont déjà perçus comme des thèmes de discussion avant même que la discussion ait commencé. La pression à laquelle Frachon fait référence reste tout à fait vague. S'agit-il de la fameuse « température » à laquelle les dirigeants syndicaux ont recours pour prendre l'opinion à témoin du mécontentement des travailleurs ? S'il s'agit de cela, on peut gager que ça n'empêchera pas M. Ceyrac du C.N.P.F. de dormir. S'agit-il au contraire d'une pression réelle, exercée par des travailleurs qui se mobilisent, discutent démocratiquement des formes de lutte à employer et cherchent à imposer par la force les objectifs qu'ils adoptent ? Si oui, on aimerait bien savoir quelles mesures la C.G.T. et la C.F.D.T. (qui se sont mises d'accord sur plusieurs objectifs) comptent prendre concrètement pour préparer dès maintenant la bataille à la base. On ne voit pas jusqu'à présent que les deux principales centrales syndicales aient expliqué franchement aux travailleurs que la lutte ne pouvait attendre, puisque l'ennemi fait déjà manœuvrer ses bataillons.

La C.G.T. nous promet sans doute une initiative nationale sur les problèmes de la fiscalité lors du prochain débat budgétaire à l'Assemblée nationale. Le thème est effectivement brûlant, car la bourgeoisie se sert de plus en plus ouvertement des impôts pour redistribuer les revenus en sa faveur. Mais on aimerait savoir si cette initiative ira au-delà de débrayages symboliques, de distributions de tracts, de délégations aux

pouvoirs publics et de prises de parole sur les lieux de travail. En un mot, ira-t-on au-delà d'une bataille de communiqués qui laissera M. Giscard d'Estaing tout à fait froid. Les luttes piétinent depuis le printemps dernier et les barouds d'honneur ou pas, loin de recréer les conditions d'une unité de combat réelle dans les circonstances présentes ne font qu'accentuer la confusion.

Cet état de fait est d'autant plus inquiétant que la C.G.T. semble toujours faire de l'union de la Gauche à la mode 1966-1967 une arme privilégiée de son combat. Selon cette conception les travailleurs doivent favoriser la gauche traditionnelle, parce que la puissance électorale de celle-ci augmente leur propre pouvoir de négociation. Il y a pourtant belle lurette que ce vieux serpent de mer n'effraye plus personne, pas même les journalistes les plus naïfs et bien entendu encore moins le patronat et le gouvernement. On se demande d'ailleurs ce que les travailleurs peuvent attendre de miraculeux d'une entente avec Savary, Mitterrand, Defferre, etc. Les choses étant ce qu'elles sont, c'est-à-dire le patronat étant bien décidé à faire feu de tout bois pour se moderniser et imposer dans les entreprises la plus stricte discipline, sa discipline, l'esprit de responsabilité est de dire aux travailleurs qu'il n'y a pas autre chose à faire que de prendre eux-mêmes la lutte en charge. L'unité, c'est avant tout l'unité de la classe ouvrière elle-même sur des objectifs de lutte concrets contre l'exploitation capitaliste.

On nous objectera sans doute que les luttes ouvrières ont besoin de débouchés politiques et que le mouvement syndical lui-même ne peut trop s'avancer quand les perspectives politiques ne sont pas claires. Nous répondrons que le problème est ainsi mal posé. Si le mouvement syndical craint tant les épreuves de force, s'il renvoie si souvent la balle à des politiques qu'il méprise, c'est bien parce qu'il a pris l'habitude de s'enfermer dans des limites très étroites. Lui aussi il doit se poser des problèmes de renouvellement stratégique, de rétablissement des liens avec la grande masse des travailleurs. La politique ouvrière, ça se construit aussi à partir des affrontements les plus quotidiens.

La Cour de sûreté de l'État

Rémy Grillault

C'est déjà tout un programme. Sûreté de l'État bourgeois, maintien de l'ordre bourgeois — rempart de la bourgeoisie. D'accord toute la justice avec un grand J est là pour ça. Et la justice bourgeoise, ce n'est pas des histoires, il suffit de voir comment on distingue les peines de prison, comme ça, en série, la même peine pour celui qui vole du caviar et du whisky et pour celui qui vole des conserves pour manger, pas de peine du tout, ou quelques ridicules amendes pour ceux qui piétinent allégrement les droits élémentaires des travailleurs dans les entreprises ! Il suffit d'avoir vu une fois comment le même juge, le même jour, parle à un P.D.G. en costume et cravate et qui s'exprime «correctement», puis à un immigré, en tenue de travail et qui « ne parle même pas français ». « Comment ! à son âge, cet individu ne travaille pas, etc. » On pourrait en faire entendre des volumes.

Et il faudrait aussi parler des prisons — voyez seulement le rapport sur les prisons que vient de publier le Secours Rouge... Mais quand même, il y a des fois où la justice « ordinaire » est gênée : il y a des règles de procédure à respecter, des délais, des droits de la défense, ces petits salauds peuvent se servir quelquefois, de toutes règles pour paralyser la « bonne marche de la procédure », faire appel, se débrouiller pour que les militants ne soient pas jugés en plein mois d'août, par exemple.

En plus, parmi les juges, il y en a qui sont un peu moins aux ordres,

même s'ils sont toujours objectivement les agents patentés de l'ordre établi.

Alors quand ça va mal, le rempart démocratique, le mythe de la « justice - égale - pour - tous et - au-dessus - de - la - mêlée » s'effondre un peu plus, la bourgeoisie se débarrasse de ses phrases et de ses coquetteries et elle crée des instruments de même nature, mais plus efficaces, mais qui ont l'ennui de la révéler plus ouvertement telle qu'elle est, aux yeux de tous. Et ça, c'est par exemple la fameuse Cour de Sûreté de l'Etat.

En 36, il y avait les ligues fascistes, alors on a prévu la dissolution.

En 63, la bourgeoisie devait résoudre de manière urgente ses contradictions. Il y avait l'O.A.S. Alors on a créé cette Cour.

Mais maintenant ce n'est plus de ça qu'il s'agit, c'est plus ennuyeux, les gauchistes, alors on marie tout ça et on dit il y a la reconstitution de ligue dissoute pour le P.C.M.L.F. ou la G.P., on confie ça à ce chef-d'œuvre qu'est la Cour de Sûreté de l'Etat et la machine se met en marche, toutes armes dehors, contre l'ennemi de classe. Et puis alors là, c'est expéditif, la « justice ». D'abord, le juge d'instruction, il est tranquille, pas d'appel contre ses ordonnances, alors on sait ce qu'il est capable de raconter, quand il s'appelle Le-loir, on comprend des choses. Ensuite la garde à vue, c'est dix jours ; dix jours où personne ne peut vous trou-

ver ou vous voir, dix jours chez les flics.

Et puis les juges : il y a d'abord des militaires, un de l'armée de terre, un de l'armée de mer. Les militaires, c'est discipliné. Les autres juges, quand il sont nommés là, c'est le tremplin pour l'avancement. Ils sont « détachés » à la Cour de Sûreté de l'Etat, mais ils conservent leur ancienne place. Comme juges de la Cour de Sûreté, ils ne sont pas inamovibles, on peut leur retirer leur détachement et puis vous voyez le scandale, pour leur carrière si on leur retire ce poste-là, s'ils redeviennent, sans avancement, les bons vieux juges qu'ils étaient avant ! Alors, côté indépendance... sans commentaires.

Faut-il raconter l'audience de la Cour de Sûreté de l'Etat ? Simplement dans la salle, il y a les gardes républicains, avec la mitrailleuse à l'épaule... Présentez armes !

Alors le résultat, on l'a vu dernièrement. Pas la place de revenir sur toutes les « merveilles » du procès des vendeurs de la « Cause du Pe-

ple ». là encore, il faudrait un volume. Mais enfin, quand même, pour avoir vendu un journal même interdit, privation des droits civils, civiques et familiaux pour toute la vie, ça fait beaucoup... Ça veut dire plus le droit d'être homme comme tout le monde, plus électeur, plus tuteur, plus fonctionnaire, plus citoyen, plus... plus rien quoi. On peut quand même, M'sieu, être un militant ?

Vite fait, bien fait, pas de problèmes, ils nous gênent, vian ! Nous, on les rejette.

Seulement voilà : ils ont réagi ! Ils ont fait la grève de la faim. Pendant 24 jours. On a essayé de les oublier dans leur coin, mais on n'y est pas arrivé. On a essayé de faire un procès discret, ça a raté. On voulait faire passer Geismar en jugement en août. Encore plus raté ! Ils ont dénoncé le régime des prisons, ils ont dénoncé la justice de classe, ils ont osé attaquer la Cour de Sûreté de l'Etat !

Alors là ! Quand même, ils vont un peu loin !

Les 0,09% de Marcellin

Jean Verger

Il y avait en France au 31 décembre 1969 une population étrangère de 3.164.000 personnes ; en 1969, M. Marcellin en a fait expulser 2.949 : c'est-à-dire 0,09 %. Marcellin, répondant à une question écrite de F. Mitterrand, s'extasie sur un pourcentage si faible : mais appliqué à l'ensemble de la population française, il représenterait environ 48.000 personnes ! Soit 40 % de plus que la population « pénale » française (ensemble des prévenus et des condamnés en prison). Quand on apprend de la plume du même Marcellin que la moitié de ces expulsions sont dues « à des infractions à la loi pénale » (ce qui est vague et peut parfois s'appliquer à des activités politiques) et que, par conséquent, « a contrario »

50 % de ces expulsions ont des motifs politiques, on entrevoit à travers ces chiffres apparemment anodins, le type de surveillance policière qui s'exerce à l'encontre des travailleurs étrangers, l'énorme appareil policier chargé de cette surveillance, les vexations répétées qu'ont à subir régulièrement ces travailleurs qui n'ont pour seul droit que celui d'apporter leur force de travail et de vivre dans les conditions que l'on sait.

L'absence de tout moyen de recours efficace contre l'arbitraire policier du ministre de l'Intérieur est un scandale permanent (un de plus) qui ne vient pas reluire l'édifice verrouillé de la démocratie bourgeoise.



Le cas de Thomas Schwaetzer

Lorsque le travailleur étranger est un intellectuel brillant, résidant en France depuis plus de quinze ans, dont les parents ont fui le régime nazi pour s'installer en France, dont le frère est mort dans la résistance française, et qui a lui-même commis ce crime d'aider les résistants américains à la guerre du Viet-nam à s'organiser, le sieur Marcellin, qui pendant la guerre avait des sympathies pour Pétain, a vu rouge : expulsion ! Comme ledit travailleur étranger est juif d'origine autrichienne, qu'il a séjourné plusieurs années aux Etats-Unis, un apatride en

somme (Pétain aurait dit un « métèque ») quel gouvernement étranger pourrait s'apitoyer sur son sort ? Ce travailleur étranger s'appelle Thomas Schwaetzer, on lui a tout de même permis il y a quelques mois de revenir en France pour 3 jours afin de soutenir une thèse de doctorat de physique (on ne sait jamais, ça peut servir au rayonnement intellectuel de la France).

Au fait, savez-vous comment le sieur Marcellin qualifie les activités de Thomas Schwaetzer lorsqu'il était en France : « Activités répréhensibles ».

Travaille et tais-toi. C'est la devise du sieur Marcellin pour les travailleurs étrangers. Voilà qui nous rapproche fort de « Travail - Famille - Patrie ».

Echec à la répression

Albert Rousselles

A la suite des sanctions prises contre notre camarade qui enseignait au lycée **La Bruyère à Versailles** (voir T.S. du 17 septembre), les lycéens de **Boulogne** et de **Versailles**, les professeurs, les parents d'élèves et les militants d'extrême-gauche de la région se sont mobilisés et ont exigé des explications de la part du chef d'établissement. Celui-ci n'a pu fournir aucun motif sérieux à la baisse vertigineuse de la note administrative de notre camarade **Ragache**, ni à son déclassement administratif qui le réduisait au chômage. Les lycéens au contraire à **Boulogne** et à **Versailles** multipliaient les témoignages et les actions en sa faveur. Des tracts et des pétitions affirmant que la qualité de ses cours n'était pas en cause et qu'en fait on ne lui reprochait que ses opinions, circulaient. Des prises de parole furent faites par le Comité de Lutte du lycée de **Boulogne** où **Ragache** avait enseigné et l'affaire commençait à se répandre dans de nombreux établissements de la région. Les lycéens et un certain nombre de collègues et de parents prenaient rapidement conscience du caractère arbitraire des sanctions et plus encore de leurs conséquences politiques. Que signifierait une Education Nationale dans laquelle ne se trouveraient que des partisans inconditionnels du régime ? Pourquoi des militants emprisonnés ? Des perquisitions ? Des procès politiques ? Telles étaient les questions qui revenaient sans cesse au centre des débats. L'idée d'une

grève active commençait à faire son chemin, tandis que le Rectorat, qui avait conseillé à notre camarade de chercher du travail ailleurs, recevait une avalanche d'appels téléphoniques demandant des explications. De son côté, le S.N.E.S. entamait des démarches auprès du ministère, et, à la base, les collègues rédigeaient une motion réfutant, preuves à l'appui et point par point, le rapport de la directrice de **Versailles**.

Le mercredi 16 septembre, alors que les lycéens et les lycéennes menaçaient de passer à l'action, une nomination parvenait à notre camarade. Le Rectorat avait reculé. On voulait une rentrée dans « l'ordre », il ne fallait pas de bavures.

Mais attention : cette victoire très ponctuelle ne doit pas faire illusion. Le système répressif bat son plein et le gouvernement ne renonce pas à ses projets de reprise en main de l'Education Nationale et du pays tout entier. Seules les ripostes de masse et dans l'unité la plus large peuvent le faire reculer. Nous devons rester très vigilants et la moindre atteinte à la liberté de presse ou d'opinion doit entraîner une réplique immédiate. « L'esprit de chapelle » et le sectarisme font le jeu du gouvernement qui profite des divisions idéologiques pour grignoter les organisations une à une. Restons résolument optimistes. Le combat pour le socialisme continue partout et sans cesse. Le socialisme triomphera !

Une rentrée suédoise

Gérard Féran

Il y a quelques jours ont eu lieu à Chamonix les journées d'études de l'U.D.R. Ce qui s'y est dit et le ton général des débats donnent l'occasion de réfléchir au climat politique de la rentrée.

Quel que soit l'angle sous lequel on regarde l'actualité, l'U.D.R. a eu raison de s'accorder un satisfecit.

Sur le plan social, la concertation prônée par le Premier Ministre porte ses fruits : l'année passée n'a pas connu de conflits d'une ampleur susceptible d'inquiéter les pouvoirs publics. Sur le plan électoral, l'épisode de Nancy n'a été qu'une parenthèse ; après avoir cru en la naissance d'une pseudo-force de changement, les Français ont compris à Bordeaux que l'étiquette réformatrice ne couvre que des ambitions politiciennes. L'U.D.R. a donc retrouvé en Gironde la vaste majorité qui avait un instant vacillé.

Un rituel

Sur le plan politique, le monopole de l'U.D.R. est encore plus frappant. C'est elle qui, aux yeux de l'opinion, a l'initiative. Bien plus, on ne conçoit pas

qu'une proposition constructive n'émane d'ailleurs que du parti au pouvoir. Ainsi, le jeu politique français est devenu un rituel : d'un côté ceux qui agissent, bien ou mal, peu importe ; de l'autre, ceux qui critiquent, le signe distinctif de la critique étant un vocabulaire mort, des hommes éculés et une stratégie incohérente. Bien entendu, cette distribution théâtrale est dépourvue de sens car le rôle d'une opposition n'est pas d'être une potiche cérémonielle mais d'être prête, le cas échéant, à gouverner. Cette perspective étant actuellement impensable mais le système politique français se devant de conserver la croyance en une alternance au pouvoir, le rite s'est substitué au réel.

Ainsi, rarement la France n'a connu une telle paralysie des partis. Certes, beaucoup ont pensé lors du départ du général de Gaulle, départ provoqué pour une bonne part — ô ironie de l'Histoire — par la droite, que le débat politique en serait clarifié : la gauche, toujours prise de vitesse par les initiatives du général en politique coloniale et étrangère, retrouverait enfin son audience face à une droite qui dirait son

nom. Or, cette analyse s'est révélée partiellement fautive. Car si la droite n'a plus le masque de De Gaulle pour se déguiser, en revanche, la gauche n'a pas profité de l'occasion pour sortir de son impuissance.

Dans ces conditions, la situation politique française fait penser à celle de la Suède. Depuis plus de trente ans, le parti social-démocrate suédois se maintient au pouvoir face à une multitude de partis conservateurs divisés. Il n'est pas absurde de concevoir une évolution identique en France. Car ici comme là-bas, la politique a perdu son sens le plus profond, celui que tra-

et, dans ce pays, il est des époques où ils sont majoritaires. Pourtant, rien n'est plus trompeur que ce calme issu de la lassitude.

Lassitude vis-à-vis d'une extrême-gauche qui, née en mai 68 de cet enthousiasme qui fait prendre les palais d'hiver, oublie peu à peu son espoir pour retourner à l'incantation révolutionnaire.

Lassitude devant un communisme au triste visage de démocratie avancée et qui pourrait bien être une bureaucratie attardée puisqu'elle l'est sous d'autres cieux.



Keystone

duit sa racine étymologique à savoir un projet sur la cité des hommes ; et pas seulement un projet économique — toujours plus, toujours mieux — mais un projet total qui cherche à libérer tous les secteurs de la vie collective de toutes les oppressions.

Dès lors, si ni l'opposition ni la majorité n'ont plus de projet politique à proposer, la politique se réduit à la gestion d'une situation donnée. Et à quoi bon contester que les sociaux-démocrates en Suède et l'U.D.R. en France sont les meilleurs gestionnaires d'une société bourgeoise dont, par hypothèse, personne ne voudrait changer ?

Les perspectives sont donc bonnes pour l'U.D.R. Elle le sait. Il y a cependant une ombre au tableau. Et elle le sait aussi. C'est la raison pour laquelle elle maintient vigilant son appareil policier.

En effet, on ne gouverne pas indéfiniment dans ce vide qui s'est installé depuis plus d'un an : L'esprit que le Président de la République donne à l'action du gouvernement est terne à souhait ; le régime n'a plus de pensée directrice ni de grands desseins, furent-ils déraisonnables ; tout le domaine des affaires publiques est recouvert d'un halo de médiocrité satisfaite ; l'ambition de donner à la France une politique industrielle cache mal le suicide à l'égard de l'Amérique.

Malgré cela, les gestionnaires au pouvoir peuvent se féliciter car les rentiers continuent de voter pour eux ;

Lassitude enfin à l'égard d'une social-démocratie qui n'a plus rien à dire depuis longtemps et qui d'ailleurs ne fait même plus illusion.

Patience

Or, nous le disions, il est possible que ce climat de rentrée maussade ne soit qu'une apparence. Car de ce point de vue, la France n'est pas la Suède. L'Histoire passée enseigne que les périodes de gestion bourgeoise à la Guizot pendant lesquelles argent et ennuï ont prospéré, se sont souvent achevées brutalement.

C'est pourquoi, même si la révolution n'est pas pour le prochain week-end, le travail patient, en profondeur, accompli par les militants socialistes est payant. En effet, beaucoup sont ceux qui, parmi les ouvriers, les paysans, les techniciens, les lycéens, sont lassés du jeu politique traditionnel. Ne sachant plus que faire pour se dégager du mode de vie imposé par la bourgeoisie, ils restent silencieux. Mais ils gardent espoir et c'est à celui-ci que, par notre action, il faut répondre.

Petite annonce

Pour location Porte-Voix. S'adresser Tél.: 270-76-38.

luttons ouvrières

Les prolétaires du tertiaire entrent en lutte

Gérard Lemahieu

Dans le Nord, les travailleurs du secteur tertiaire commencent à secouer leur joug. En janvier dernier à Lille, des militants ont fait la grève de la faim aux Nouvelles Galeries. Cet été dans l'hypermarché Auchan à Tourcoing, on a débarrayé pour protester contre le licenciement d'un de nos camarades, délégué du personnel. Depuis le 21 septembre à Roubaix, près de 3.500 employées, employés et manutentionnaires de la Redoute sont en grève.

L'action vigoureuse de militants du P.S.U. au sein de leurs syndicats n'est pas étrangère à ces mouvements. Des camarades luttent aux avant-postes et encaissent des coups...

Dans les chaumières les plus reculées, des gens recevront avec quelque retard un colis contenant un lot de soutiens-gorge ou une tondeuse à gazon. La Redoute, en effet, envoie chaque jour 20.000 colis dans tous les coins de France. Les affaires marchent bien, merci. Entre 1964 et 1968, le bénéfice net s'est multiplié par six. En 1969-1970, la société a déclaré un chiffre d'affaires de 921,6 millions de francs et un bénéfice net avant réserve de participation de 21,1 millions. Si les milieux populaires connaissent la Redoute par le catalogue, les milieux financiers, eux, la connaissent comme une valeur sûre. La société a des prises de participation dans des entreprises semblables en Belgique (La Sarta) et en Italie (Vestro).

Voyons comment se fabrique cette valeur sûre. Le courrier se traite, les marchandises s'emmagasinent et les colis se préparent dans six établissements répartis à moins de cinq kilomètres à la ronde : Blanchemaille et Fontenoy à Roubaix, trois immeubles à Tourcoing et la nouvelle unité de la Martinoire à Wattrelos, où a été installée une chaîne de 7 kilomètres. A cela s'ajoutent des annexes de stockage. L'ordinateur abat du travail de gestion. La société consacre une part copieuse de son

budget à la publicité. Une entreprise « dans le vent », quoi !

Des bas salaires à la tête du client

C'est un tout autre vent qui souffle sur les 4.000 salariés. Pour la plupart, ce sont des femmes. A peu de chose près, il y a autant de mensuels aux tâches administratives que de salariés « horaires » à la manutention. On compte 400 cadres ou agents de maîtrise. Ici le « tertiaire » a le même visage que le textile : même patronat, même prolétariat.

Si l'on évoque les conditions de vie dans l'entreprise, on a un tout autre catalogue que celui du client :

- la moyenne des dix plus hauts salaires atteint 19.000 F par mois et par personne ; 2.700 salariés gagnent moins de 800 F par mois ;

- parmi les cadres haut placés, on rencontre beaucoup de fils de bourgeois roubaisiens dont les entreprises ont fait faillite ;

- onze cars vont chercher 660 ouvrières dans la région minière ; certaines d'entre elles doivent quitter leurs maisons à 4 h 30 pour arriver à 7 heures ; elles ont droit aux tâches les plus ingrates et aux salaires les plus bas ; parmi elles, il y a des bachelières qui travaillent à la manutention ; pas question pour elles de faire un autre travail : « le personnel qualifié, on le trouve sur place » ;

- à l'ouverture du courrier, les filles doivent dépouiller 100 lettres à l'heure. A la moindre faute les injures pleuvent ;

- à l'heure de la sortie, si un feu rouge s'allume à la pointeuse, celui ou celle qui passe à ce moment doit aller à la fouille ;

- en juillet et en août, les congés se prennent par roulement. Au service des achats ménagers, des femmes n'ont pas pu prendre leur congé en même temps que leur mari ;

Face au patronat, nous n'aurons que ce que nous prendrons

- on ne s'habille pas comme on veut : il faut porter une blouse d'une couleur déterminée. Jusqu'à maintenant, il y avait une couleur par service. On repérait mieux l'arrivée d'une personne d'un autre service. Cela devrait changer. Il n'empêche que les cadres et les agents de maîtrise ont leur couleur de blouse. Il ne manque plus que les galons ;

Le patron assomme une gréviste

- à la Martinoire, il arrive souvent que des filles de la chaîne s'évanouissent. Pour aller aux toilettes, les ouvrières de cette chaîne doivent appuyer un bouton et attendre que s'allume un voyant vert actionné par la surveillante ;

- les salaires sont « personnalisés » : au salaire de base s'ajoute un coefficient de « valeur personnelle » et de « comportement » établi par le chef de service !

- ils sont tellement personnalisés, les salaires, que, pour un même travail, un Algérien gagne 3,95 francs de l'heure et un Français, 4,30 francs. Au routage, le salaire horaire sera de 4,19 francs pour un homme et de 4,09 francs pour une femme ;

- les dactylos doivent produire huit lettres à l'heure en relisant la sténo des rédactrices. On les tient pour responsables des fautes de français.

On pourrait allonger ce catalogue établi en vrac. Il illustre la politique des cadences infernales obtenues par tout un jeu de carottes et de bâtons, et notamment des salaires à la tête du client.

Et c'est sur les salaires que va se déclencher la grève.

Le vendredi 18 se tient une réunion paritaire de la vente par correspondance. Les syndicats réclament un salaire minimum de 745 francs par mois et une augmentation de 5 % sur les salaires réels,

moitié en pourcentage, moitié en partie fixe, pour augmenter plus les plus bas salaires. La direction s'entend à 728 francs de salaire minimum et 4 % d'augmentation sur les réels, intégralement hiérarchisée. Les délégués de la Redoute demandent à la direction une discussion dans le cadre de l'entreprise. Niet. Ils décident alors d'informe le personnel.

Le lundi 21, le personnel se rassemble dans la rue devant l'entrée. Au moyen d'une voiture à haut-parleur, de la C.F.D.T., les délégués exposent la situation. La réaction ne se fait pas attendre : c'est la grève. Dès le départ, les filles des Mines se montrent les plus résolues. De son côté, la direction fait distribuer un tract dans lequel elle cherche à diviser les syndicats et elle affirme que les salaires auront augmenté de 11 % en 1970. Si c'est exact, on se rend compte du salaire des manœuvres l'an dernier.

L'augmentation non hiérarchisée

Le mardi 22, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. distribuent un tract expliquant l'augmentation non-hiérarchisée : les salaires les plus bas doivent grimper plus vite que les autres. Seuls 600 salariés sur 4.000 sont au travail : surtout des « chefs », grands et petits... Le soir, des grévistes se réunissent et décident de former des piquets aux entrées : personne ne doit rentrer.

Le lendemain, des grévistes se répartissent devant les différentes entrées. Entre 7 h 30 et 8 heures arrivent les cadres. Rue de Blanchemaille, un groupe discute avec le piquet de grève : une poignée d'hommes et une quinzaine de filles. « On vous comprend », qu'ils disent les cadres. Survient le patron, Francis Pollet. Il a pu entrer dans l'usine et ouvre la porte de l'in-

térieur. « Messieurs, entrez ! » dit-il à ses cadres. Comme une meute de chiens à l'appel de leur maître, tous se précipitent. Auparavant, Francis Pollet a frappé violemment une fille qui s'est évanouie. Les grévistes se défendent avec acharnement et pas seulement les hommes : c'est vigoureux, une femme en colère. Un de nos camarades, coincé contre une porte, reçoit un coup qui lui fêle une côte. Le barrage est rompu : les cadres parviennent à passer. La police arrive et forme un cordon devant l'entrée. Les filles sortent alors les fruits qu'elles avaient emportés et les jettent vers l'usine. Un policier reçoit une poire en pleine figure. Furieux, il ordonne à ses hommes de repousser les grévistes. Les syndicats parviennent à les rassembler, et une manifestation se forme. Le cortège se dirige vers le centre de la ville jusqu'à une salle municipale où se tient un meeting rassemblant 700 personnes. Tour à tour, dirigeants syndicaux et membres du personnel prennent la parole.

Il fait beau ce mercredi. Beaucoup de filles des Mines ne pourront pas rentrer chez elles. Un pique-nique est alors organisé dans le grand parc municipal. Sous les frondaisons des marronniers, un haut-parleur diffuse de la musique, tandis que l'on se tasse gaiement sur les bancs en mangeant des sandwiches et en buvant de la bière.

A l'Inspection du travail, on discute ferme entre les syndicats et la direction. Finalement, celle-ci lâche le minimum à 745 francs et les 5 % d'augmentation, mais intégralement hiérarchisée. Elle n'accepte qu'une augmentation minimale de 0,27 franc de l'heure. Les syndicats s'en tiennent à 0,30 franc quittes à n'obtenir qu'une augmentation de 4,5 %. Cela, on s'en doute, ne plaît pas aux cadres présents à la réunion.

Pour trois centimes et le reste

Ça semble peu, 3 centimes ! Eh bien, pour ces 3 centimes, il y aura le lendemain, au cours du vote, 1.387 voix pour la continuation de la grève, sans compter les filles des Mines qui, dans leur majorité ne sont pas venues et 795 voix pour la reprise du travail. C'est que, au cours des meetings, bon nombre de filles réclamaient un minimum de 40 centimes d'augmentation et que la revendication résultait d'un compromis entre la C.G.T. et la C.F.D.T. Cette dernière mettant en priorité l'augmentation plus forte des bas salaires.

Le lundi 28 septembre, plus de

Les travailleurs de la Redoute ont eu à faire face à toutes les difficultés : la lâcheté des cadres, les tentatives de division et les risques de pourrissement.

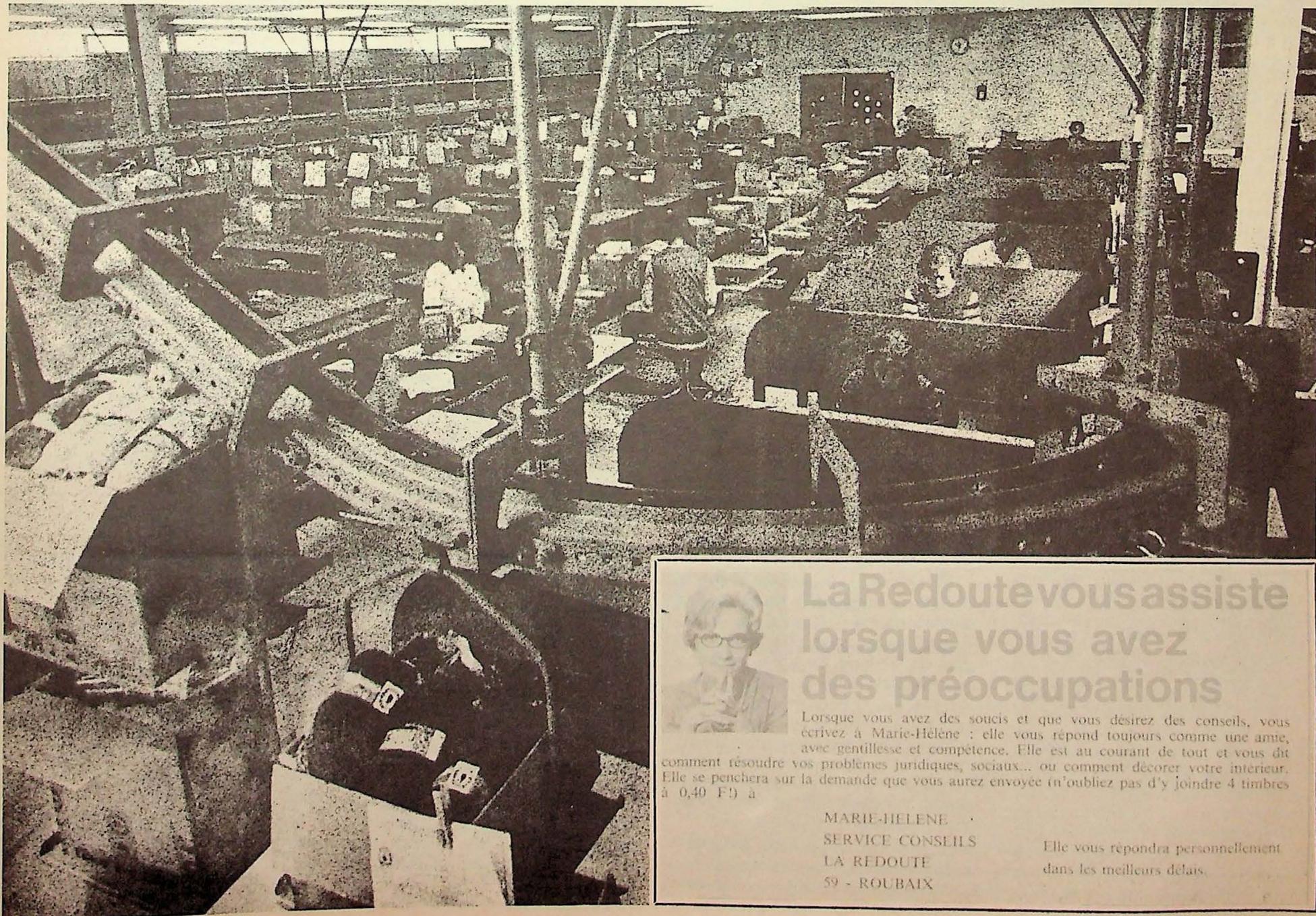
Malgré l'importance de l'entreprise, la presse locale a accordé une importance modeste à cette grève. On ne saurait être trop prudent avec des clients de publicité. Seul le quotidien communiste a annoncé l'événement en première page, mais à l'en croire, il n'y avait que la C.G.T. dans l'action.

Cela n'empêche pas le mouvement d'avoir un caractère libé-

dossier La Redoute

50 % du personnel continuait la grève malgré la propagande du patron qui avait envoyé samedi une lettre timbrée à 40 centimes à chacun des 4.000 salariés.

teur et révolutionnaire. En s'attaquant aux disparités de salaires, les grévistes de la Redoute ont lutté pour arracher à leur patron sa carotte et son bâton. On comprend la popularité des augmentations non hiérarchisées. On comprend aussi la haine de certains contre les grévistes. C'est sur de tels objectifs que naît l'affrontement classe contre classe.



La Redoute vous assiste lorsque vous avez des préoccupations



Lorsque vous avez des soucis et que vous désirez des conseils, vous écrivez à Marie-Hélène : elle vous répond toujours comme une amie, avec gentillesse et compétence. Elle est au courant de tout et vous dit comment résoudre vos problèmes juridiques, sociaux... ou comment décorer votre intérieur. Elle se penchera sur la demande que vous aurez envoyée (n'oubliez pas d'y joindre 4 timbres à 0,40 F) a

MARIE-HELENE
SERVICE CONSEILS
LA REDOUTE
59 - ROUBAIX

Elle vous répondra personnellement dans les meilleurs délais.

luttons ouvrières

La fin du silence

Jacques Gallus

Le tract des prêtres de Beauregard dont nous avons parlé la semaine dernière permet aujourd'hui à un nombre croissant de personnes de connaître les conditions dans lesquelles s'exerce la répression à l'intérieur des usines Simca, aujourd'hui rachetées par Chrysler-France. Si ce fait prend aujourd'hui une telle importance, c'est que les possibilités de lutte à visage découvert ne sont pas fréquentes pour les travailleurs de cette entreprise. L'histoire de Ford, de Simca et de Chrysler-France est là pour le montrer et nous la rappelons brièvement à nos lecteurs :

La prise en mains par le syndicat indépendant

Appartenant autrefois à Ford, l'usine de Poissy était jusque vers 1950 un des bastions de la C.G.T. et la combativité de ses travailleurs était connue dans toute la métallurgie. C'est à partir de 1954 que le rachat de Ford-Poissy par Simca, alors implantée à Nanterre, devait modifier la situation. Un homme, le directeur d'alors de Simca, M. Piepzi avait rapporté de chez Fiat les méthodes employées dans la firme italienne au temps du fascisme. Pour aboutir à ses fins, c'est-à-dire à la création d'un syndicalisme de collaboration de classe, il ne devait pas lésiner sur les moyens. Dès 1956, des licenciements massifs portant sur plus de 1.500 travailleurs étaient effectués. Tous les militants connus payaient de leur place leur combat syndical. La création d'un syndicat totalement inféodé à la direction devait ensuite utiliser deux méthodes fort simples : la création d'une police interne à l'usine d'une part, épaulée par des commandos de choc qui prirent le beau nom de « Paix

et liberté » ! Commandos chargés d'une répression contre tous les militants y compris jusqu'à proximité de leurs logements.

D'autre part sur le plan syndical il suffisait à la direction de repousser systématiquement les revendications C.G.T.-C.F.D.T. (C.F.T.C. à l'époque) et d'admettre au contraire celle du syndicat indépendant qui apparaissait ainsi aux travailleurs comme « plus efficace ». Si l'on veut avoir en outre une idée des méthodes employées alors par des commandos de ce syndicat il suffit de rappeler quelques faits cités dans un document de la revue des cadres C.G.T. « Options », de janvier 1970 :

C'est ainsi que « le 3 mai 1957, Jacques Thostes, secrétaire de l'U.L.-C.G.T. de Poissy, rentre chez lui en scooter après une réunion. Dans la forêt, deux voitures le poursuivent. L'une d'elles le serre contre le bas-côté et l'oblige à s'arrêter. Cinq hommes surgissent des deux voitures, se précipitent sur lui et le frappent sauvagement à coups de matraque et à coups de pied. Après avoir crevé les pneus de son scooter ils l'abandonnent sur la route avec ces mots bienveillants :

« Si on te revoit à Poissy on te fait la peau. »

Des exemples de ce genre abondent. Des plaintes, des procès ont été régulièrement entamés par la C.F.D.T. ou la C.G.T. Des preuves irréfutables concernant les agresseurs ont été données. Mais il faut croire qu'à la direction de chez Simca on connaît suffisamment de monde en haut lieu pour étouffer ces affaires...

Depuis lors le syndicat indépendant n'a cessé d'imposer sa loi par tous les moyens. Outre la répression physique dont nous avons par-

Nous avons parlé dans un précédent article (cf. « Un jour à Beauregard ») de la répression syndicale et de la vague de licenciements en cours à Chrysler-France (Simca). Le silence et l'isolement sont les plus sûrs atouts de la direction et du syndicat indépendant C.F.T. C'est pourquoi nous ouvrons ici le dossier « Simca » et faisons appel à tous les travailleurs de cette entreprise pour qu'ils nous envoient des informations (anonymement bien sûr) sur ce sujet. Il faut tout faire aujourd'hui pour qu'éclate le scandale d'une entreprise où d'anciens promoteurs des méthodes fascistes chez Fiat ont cru pouvoir faire régner la loi grâce à un syndicat de collaboration de classe : la C.F.T. « T.S. » fera le maximum pour ne pas laisser étouffer ce scandale.

lé, le truquage des élections est largement connu dans l'usine : le remplacement pur et simple des urnes, par exemple. Mais la C.F.T. dont l'implantation se limite à celle de Simca et de ses filiales (nous y reviendrons par la suite) utilise des méthodes plus habiles et plus efficaces. Ainsi le syndicat indépendant possède son bureau directement à côté du bureau d'embauche. Le fait de ne pas prendre sa carte immédiatement cause en général de graves préjudices ! Tel cet ouvrier embauché comme cariste et qui refuse de prendre sa carte. Ses copains lui disent : « T'es pas fou non ? Ici, si tu ne prends pas ta carte tu es foutu. » Maintenant son refus, il se voit imposer par la suite à son examen une épreuve extrêmement difficile qu'il ne peut réussir. Le lendemain il est licencié.

L'exploitation des travailleurs immigrés

Le meilleur atout de la direction et de son allié reste pourtant la main-d'œuvre étrangère. Les travailleurs immigrés représentent en effet plus du tiers des salariés et près de la moitié des ouvriers. Ils sont environ 9.000. Leur venue procède d'un véritable rackets. Ils sont contactés par des compatriotes qui jouent le rôle d'agents recruteurs pour Simca. Récemment, peu après la diffusion du tract des prêtres de Beauregard, trois cars de Turcs sont ainsi arrivés à l'usine. Leur situation est évidemment des plus précaires : c'est pourquoi le fait de trouver un logement en même temps que du travail constitue pour eux une chance qu'ils ne peuvent laisser passer. Le syndicat indépendant peut donc commencer à les encadrer sans risques. Par

la suite certains d'entre eux bénéficieront d'avantages matériels et financiers importants. Totalement inféodés à la C.F.T. ce sont eux qui font ensuite le lien avec leurs compatriotes, notamment lorsqu'il s'agit de les faire « bien » voter.

Chacun dans l'entreprise connaît ces faits. Simca est prêt à accorder un certain nombre d'avantages pour mieux acheter le silence de son personnel. Ainsi pour les primes accordées aux cadres. Ceux-ci peuvent recevoir à titre gracieux de la direction des primes importantes de l'ordre de 5.000 F. Mais cette prime, outre qu'elle est accordée tout à fait officieusement, est versable en cinq annuités. Si un cadre démissionne ou est licencié il perd la totalité de sa prime. « J'ai connu beaucoup de mes collègues m'a dit une employée licenciée après 15 ans d'ancienneté qui n'ont pu résister à des gains aussi importants : « Simca sait investir pour acheter les consciences. »

La représentativité de la terreur

C'est avec de telles lettres de noblesse que la C.F.T. entreprend aujourd'hui une campagne acharnée pour faire reconnaître sa représentativité. Grâce à Simca elle a pu créer le syndicat national de l'automobile et présente dans son journal électoral une carte de France avec son implantation dans les entreprises automobiles. La liste des lieux où la C.F.T. est majoritaire, ou commence à s'implanter laisse rêveur : dans 34 cas il s'agit de Simca même. Dans 11 cas il s'agit de F.F.S.A., c'est-à-dire Fiat-France dont nous avons rappelé dans notre historique la responsabilité dans l'intrusion des méthodes fascistes en France. Quant aux



trois autres marques citées, une ou deux fois dans ce tableau triomphal, Citroën, Renault et Peugeot, il est bon de faire remarquer :

● que pour Peugeot c'est à Sochaux que la C.F.T. commence à s'implanter : on se souvient que c'est là que la répression fut la plus dure après Mai 68 (2 morts) ;

● que pour Citroën, c'est l'ancien secrétaire général de chez Simca, qui est aujourd'hui conseiller spécial de M. Bercot pour implanter le même type de syndicat chez Citroën ;

● quant à Renault de nombreux ex-cadres Simca sont aujourd'hui à Flins où leurs énergies sont plus souvent employées à introduire la C.F.T. qu'à la marche de l'entreprise.

Il y aurait de quoi rire des prétentions de la C.F.T. si elle n'avait un peu partout des appuis importants qui font son jeu. Et le premier service que lui rendent ses « amis » c'est d'étouffer le plus rapidement possible toutes les révélations qui pourraient être faites sur la situation de l'entreprise. Toutes les ac-

tions syndicales et politiques menées depuis dix ans pour faire connaître ce scandale perpétuel restent isolées du fait des risques importants que courent, physiquement et matériellement les militants C.F.D.T. et C.G.T. Pour le malheur du patronat le plus combatif de France il s'est passé pourtant quelque chose qu'ils n'avaient pas prévu : que des prêtres aient pris leurs responsabilités et rompu le mur du silence, soutenus par leur communauté et les mouvements d'Action Catholique Ouvrière. Il leur sera difficile de faire croire désormais que tous les faits cités sont des « calomnies subversives des communistes ».

Le fait est assez rare de la part de l'Eglise pour qu'on en prenne note... et qu'on attende d'elle désormais des prises de position aussi courageuses partout où se perpétue l'exploitation. □



D.R.

dossier Simca

**Les prêtres de
Beauregard :**

Listes noires chez Simca

LES FAITS : 150 travailleurs de l'usine de Poissy vont être mis à la porte. Déjà l'opération est commencée. D'autres listes vont suivre, au total : peut-être 400 victimes.

LES CAUSES : La dernière élection professionnelle a montré une progression de la C.G.T. (10 %) et de la C.F.D.T. Le Syndicat indépendant veut effectuer une grande purge avant la prochaine consultation. Ne parlez pas de compression de personnel. Tous les mois arrivent plusieurs centaines d'étrangers. Les petites annonces des journaux présentent des offres d'emplois. Rien ne motive cette vague de licenciements, sinon les arguments politiques.

LES METHODES : Ceux qui sont reconnus ou soupçonnés de s'opposer au Syndicat Indépendant, sont fichés. Ne pas prendre sa carte est déjà mal vu, et celle-ci peut être proposée par le délégué pendant le déroulement d'un examen. Pendant la fameuse grève d'une heure déclenchée par le Syndicat Indépendant, on demandait à ceux qui refusaient de s'arrêter, d'aller donner leur nom... pour que cette heure leur soit payée ! Sans parler des matraquages qui ont eu lieu dans la cité même, en juillet par exemple. Les listes sont transmises aux différents services : Ordre de liquider les coupables. « C'est toi ou lui ! » On peut glisser de mauvaises pièces dans la production de l'ouvrier visé. Toute méthode est bonne.

LE BUT : La C.F.T. veut se faire reconnaître comme syndicat représentatif ! Représentatif... de la terreur... de la peur... de l'écrasement. Chacun peut craindre de perdre sa place à tout instant... ou de perdre sa conscience quand on est le contre - maître de celui qui doit être exécuté.

L'arrestation des suspects. L'exécution des otages... c'était il y a 25 ans. Les purges, la « normalisation », c'est trop facile de les dénoncer chez les autres. Les tortures au Brésil, c'est à 10.000 km. Mais l'injustice et le mouchardage érigés en système, c'est chez nous, à notre porte, à Poissy. Et personne ne peut dénoncer de l'intérieur ces injustices. « Si vous levez le petit doigt pour défendre un copain, vous êtes mis à la porte. » Et qui ose vraiment dire ce qu'il pense ?

Utilisez ce tract pour alerter vos amis, votre famille. Dites au moins : « Oui, c'est vrai. » ! Que les prochaines élections soient contrôlées et garanties par des observateurs dignes de foi. Alerte vos organisations en leur signalant les injustices.

C'est un courant affreux qui nous emporte. C'est comme une épidémie qui se répand. Si nous laissons faire, les citoyens y perdront le sens de la démocratie parce qu'ils ne peuvent pas penser librement, parler librement, s'associer librement.

Les hommes y perdront le sens de leur dignité, parce que ces méthodes ne respectent pas la personne humaine.

Les Chrétiens y perdront leur Foi en la victoire de l'amour, parce que abandonner un homme injustement frappé, c'est abandonner Jésus-Christ lui-même.



D.R.

On achève aussi les travailleurs

Jacques Ferlus

Fraize - Plainfaing

vaillards environ) sera licenciée. 450 autres travailleurs bénéficieront d'un sursis jusqu'en juin 1971.

Deux champions de l'illusion

A Fraize-Plainfaing, précédant la colère qui risque d'éclater sous peu, une grande consternation règne dans la ville. Le 16 septembre dernier, alors que le comité d'entreprise était enfin informé des décisions de la direction, les 872 travailleurs de Géliot-Boussac ont quitté leur travail et ont entrepris une longue marche silencieuse à travers les rues. Le Conseil municipal et le clergé se sont joints à eux. Les commerçants ont tiré les rideaux de leurs boutiques. Les habitants de Fraize-Plainfaing semblaient participer à leurs propres obsèques : l'usine fermée, l'exode des travailleurs est inévitable et la ville est menacée de disparition.

Dans cette affaire les travailleurs de Plainfaing ont tout de suite compris qui étaient les représentants des intérêts de M. Boussac. Ils ont demandé des comptes à deux compères de l'U.D.R. champions de l'illusion : le député Lemaire et le général-conseiller général Fraichin. A l'instar de tous leurs amis politiques, ils annonçaient au fil de leurs campagnes électorales des projets de création d'usines dans la région. Pour eux, promettre des emplois était aussi facile que de distribuer des légions d'honneur, ainsi que cela se faisait sous la troisième République.

L'ennui est qu'aujourd'hui les travailleurs de la région ne peuvent se satisfaire de promesses... Convoqué par les ouvriers le député Lemaire s'est positivement fait cra-

cher au visage et n'a pu réussir à fuir que grâce à l'intervention des forces de la gendarmerie.

Aux dernières nouvelles on annonce qu'une usine de meubles pourrait venir s'installer à Plainfaing. Quel homme ce Lemaire ! Aux dernières nouvelles encore les travailleurs de Plainfaing prennent conscience qu'ils sont au cœur d'un problème d'une grande portée nationale. Ils ne sont pas près d'abandonner la partie.

Au mépris de la classe ouvrière

La situation des travailleurs de Géliot-Boussac est, en effet, un exemple typique de toute la crise que traverse actuellement la Lorraine. Particulièrement dans les Vosges les emplois deviennent rares et il faut aller chercher du travail dans d'autres régions ou à l'étranger. Ainsi que le souligne la C.F.D.T. lorraine, le textile, la sidérurgie, le charbon et le fer emploieront 76.000 salariés de moins en 1985. Après avoir, depuis des générations exploité les travailleurs le capitalisme industriel décide d'abandonner la partie.

Certes, dans nombre de secteurs des évolutions, transformations ou reconversions sont nécessaires. Intellectuellement c'est facile à décider et à annoncer. Dans les faits si la chose paraît relativement sim-

ple à réaliser pour bon nombre de cadres et une partie des techniciens, il en va tout autrement pour la grande masse des travailleurs. C'est faire preuve d'une totale méconnaissance de la classe ouvrière que de croire que des accords de formation professionnelle, des plans de reconversion et des indemnités régleront tout. Un travailleur manuel, comme son nom l'indique, a sa profession dans ses seules mains. Sa compétence, il l'acquiert au jour le jour dans les travaux qu'il effectue. Offrir à un ouvrier de Fraize-Plainfaing de devenir fabricant de meubles, c'est le brimer totalement. Car on lui demande de repartir à zéro, il découvre que des années de pratique du tissage ne lui servent plus à rien, il prend conscience de n'être rien d'autre qu'une machine à produire.

Ce qui se passe chez Géliot-Boussac concerne donc chaque travailleur, car aucun n'est à l'abri d'une situation identique. A Plainfaing peut-être est-il trop tard pour réagir ? Encore qu'un grand mouvement régional, voire national dans tout le textile, peut encore faire revenir le patronat sur ces décisions. Quoi qu'il en soit cette affaire est bien un appel à l'ensemble du mouvement ouvrier pour qu'il trouve les moyens d'imposer sa force et son contrôle dans toutes les entreprises. □

Question écrite de Michel Rocard

M. Michel Rocard demande à Monsieur le ministre du Travail quelles mesures il compte prendre pour faire respecter les libertés syndicales au sein de la société SIMCA-CHRYSLER et mettre fin aux manœuvres répétées qui bafouent les droits des travailleurs et qui se renouvellent sans cesse malgré les condamnations prononcées par l'autorité judiciaire.

L'absence d'une avant-garde

Georges Boulloud

Caterpillar

Du lundi 14 au mardi 22 septembre, les usines de Caterpillar Echirolles et Grenoble sont en grève. Elle coupe court à la politique d'intégration poursuivie par la direction sous deux formes : politique de « relations humaines » et intégration des syndicats.

Cette tentative n'avait pas été complètement vaine : elle avait abouti à ce qu'il existe une représentation C.G.T., très faible en militants, en laquelle les travailleurs se reconnaissent. La C.F.D.T., qui seule avait refusé le contrat de progrès, n'était arrivée à organiser qu'une partie minime des travailleurs de l'entreprise.

Depuis un an, des maoïstes manifestaient leur présence politique par des tracts. Parallèlement, l'entreprise a connu un certain nombre de luttes sur les cadences, le système de primes, sous l'impulsion de militants révolutionnaires, dont certains du P.S.U.

Jusqu'à maintenant Caterpillar embauchait régulièrement. La monotonie accusée du travail à la chaîne accentuait le renouvellement rapide du personnel. Pour la majorité, il s'agit de jeunes travailleurs d'origine rurale, rapidement formés par l'entreprise. Cela explique en partie la faiblesse des syndicats et des partis chez Caterpillar jusqu'à maintenant.

La direction cherche à augmenter encore la productivité, les cadences, et profite de ce que les stocks sont relativement importants pour annoncer 380 suppressions de postes : l'annonce en est faite en Comité d'Entreprise en juillet dernier.

Ceci n'entraînait pas immédiatement de licenciements, mais de nombreuses mutations avec perte de salaire et de qualification. De plus, à partir du 1^{er} septembre, est imposée une réduction d'horaires de vingt minutes sans compensation.

Un mouvement s'amorce lundi 14 septembre ; mardi, les travailleurs décident d'occuper l'usine d'Echirolles et de bloquer l'expédition des bulldozers. Vu l'excédent de stocks, cette forme d'action était la seule qui pût gêner le patron en l'empêchant de livrer une commande importante.

L'occupation est décidée en assemblée générale par plus de 70 % des travailleurs qui élisent un comité de grève représentatif. Au cours de cette assemblée générale, la C.G.T. dénonce l'action comme aventuriste et ne se manifeste pas pendant deux jours. Mais pendant ce temps, les grévistes n'arrivent pas à mobiliser les travailleurs pour organiser une occupation active ; ils ne rompent pas leur isolement par rapport aux autres entreprises et à la population. La direction annonce des poursuites contre 30 militants, dont un certain nombre de délégués syndicaux.

Le manque d'organisation des travailleurs permet à la C.G.T. de reprendre le mouvement et d'obtenir une faible majorité au comité de grève dont certains gauchistes se désintéressent. A l'assemblée générale du jeudi 17 septembre, la C.G.T. cherche à effrayer les ouvriers et propose d'arrêter l'occupation pour revenir à des formes de lutte plus « légales » qui, dit-elle, permettront de négocier avec la direction.

Personne n'est capable de formuler de contre-propositions. Devant ce recul du mouvement, la réaction patronale est immédiate : le patron contre-attaque en présentant une liste de 23 licenciements. Dans la presse locale, la direction laisse entendre que la grève ne la gêne guère. Les travailleurs sont de plus en plus démobilisés par l'absence de perspective de cette « action légale ». C.G.T. et C.F.D.T. continuent à exiger l'annulation en bloc des licenciements.

Lundi 21, la direction maintient cinq licenciements et à 17 heures, les deux syndicats annoncent une assemblée générale pour mardi matin.

Mardi matin, 7 heures : aux usines de Grenoble et Echirolles, le P.C. et la C.G.T. appellent par tract à la reprise du travail, sans que l'assemblée générale ait eu lieu, malgré la C.F.D.T. Le travail reprend ; cinq camarades sont encore licenciés. La répression patronale a frappé deux délégués syndicaux et trois militants politiques

(un P.S.U., deux « Ligne Rouge »). L'un d'entre eux avait été nominativement dénoncé comme gauchiste par la C.G.T. dans un tract dès le début du mouvement.

Les dirigeants de la C.G.T. ont préféré casser le mouvement en négociant à froid dans la crainte d'être débordés. Ceci pose la question de la façon dont il convient de mener les luttes. D'une part, est-il efficace d'abandonner les moyens de pression que peuvent avoir les travailleurs pour se cantonner dans des négociations au sommet entre directions syndicales et patronat ?

D'autre part, la lutte à Caterpillar fut déclenchée par la volonté commune des travailleurs d'obtenir satisfaction sur leurs revendications. Une fois encore, constatons qu'en l'absence d'une organisation syndicale de classe et d'une avant-garde révolutionnaire capables de formuler des propositions stratégiques, le P.C. récupère facilement les bonnes intentions révolutionnaires. C'est l'ensemble du parti qui a à tirer les leçons de cette lutte, s'il veut réellement impulser les luttes de masse qui rendront actuelle la question de la prise du pouvoir d'Etat par les travailleurs.

Librairie « TRIBUNE SOCIALISTE »

54, boulevard Garibaldi, Paris-15^e

Ouvert tous les jours de 9 h à 19 h ; samedi de 9 h à 13 h

VOUS PROPOSE

- Liste n° 5
- Introduction à l'Economie Politique, R. LUXEMBOURG 21,50 F
- La Transition vers l'Economie Socialiste, CH. BETTELHEIM 20,80 F
- La Philosophie, conduite politique, J. JOLIVET 9,20 F
- Le prolétariat et sa dictature, LENINE 7,00 F
- Le Vietnam, J. CHENAUX 5,90 F
- L'Etat, G. BURDEAU 5,00 F
- Du Rural à l'Urbain, H. LEFEVRE 27,00 F
- La Gauche Révolutionnaire au Japon, B. BERAUD 15,00 F

Prix réel : 111,40 F

Notre proposition : 100 francs franco

C.C.P. 58.26.65 - Paris

Paiement à la commande

luttons ouvrières

Les 300 travailleurs de chez Cornac à Castres sont en grève depuis le 21 septembre. Cette usine de mécanique produit actuellement des machines transferts et des villebrequins pour le service des machines-outils de Renault. A l'automne 1968, l'entreprise Cornac avait été liquidée (140 licenciements) avant son rachat par Renault, qui possède la majorité des actions. Aujourd'hui les ouvriers sont tous regroupés dans la zone industrielle de Mélou hors de la ville, les bureaux d'étude restant à Castres même.

cant. Si c'est la direction qui impose un nouveau poste, il n'y a pas de déclassement. C'est une première victoire pour l'ensemble des travailleurs.

Un cahier de revendications a été déposé par les syndicats. Ils réclament 0,40 F d'augmentation par heure pour tous et non une augmentation au pourcentage et également une prime de transport payée par l'entreprise.

Le problème des conditions de travail

Dans le courant de l'année les travailleurs de l'entreprise avaient résisté à l'accélération des cadences. La direction menace maintenant de remplacer le système des 2x9 par celui des 3x8. D'où la pression des ouvriers sur les délégués, et le déclenchement de la grève. La direction a également essayé de dissocier les 80 E.T.A.M. (employés techniciens, agents de maîtrise) des ouvriers. Mais 65 d'entre eux ont accepté de signer une pétition déclarant qu'ils faisaient leurs, les revendications des ouvriers défendues par la C.G.T. et la C.F.D.T. Ils soutiendront financièrement la grève de leurs camarades.

Dans une région sous-développée comme celle de Castres où les salaires sont bas, particulièrement dans le textile et dans de nombreuses petites entreprises, la grève

des travailleurs de chez Cornac qui porte sur les conditions de travail démontre une prise de conscience. Les métallos ont bien compris qu'il leur fallait lutter contre l'exploitation dont ils sont victimes sur les lieux de travail ; contre le système oppressif que veut imposer une direction d'entreprise qui recherche un profit maximum au détriment des travailleurs et de leur équilibre nerveux. La revendication d'une augmentation uniforme pour tous montre bien la forte conscience de classe de ces mêmes ouvriers qui en Mai 1968 étaient à la pointe du combat. Tous les soirs, actuellement, à la Bourse du Travail, se développe l'expérience de la **démocratie ouvrière**. La grève est prise en charge par les travailleurs eux-mêmes : un comité de grève, émanation de la base a été élu par eux. Le problème du soutien à la grève a été posé de façon concrète par les grévistes qui ont fait preuve d'imagination : l'organisation d'un bal est envisagée, une distribution de pommes de terre est déjà assurée aux frais du comité d'entreprise (50 kg par gréviste) et bien sûr des collectes sur la voie publique.

Le comité de grève doit rencontrer Jacques Limousy, député U.D.R. du Tarn, devenu secrétaire d'Etat d'un gouvernement qui a quelques responsabilités dans la gestion du secteur nationalisé dont dépend Cornac. Les travailleurs sont de toute façon décidés à durcir leurs positions face au patronat afin d'obtenir satisfaction.

La section de Castres du P.S.U. réunie le 23 septembre a décidé d'affirmer son soutien aux travailleurs de chez Cornac, en organisant une collecte auprès des adhérents et sympathisants. Il a aussi engagé une campagne d'explication sur cette grève exemplaire. □

Grève aux établissements Cornac

André Croste

Comment on est venu à la grève

A l'origine, un travailleur âgé avait demandé, pour raison de santé, à travailler sur un nouveau poste. On lui proposait un emploi de magasinier, **mais il était déclassé**. D'où la réaction immédiate des travailleurs : débrayage le 7 septembre, puis grève de toute l'usine y compris les E.T.A.M. à l'exception d'une dizaine de personnes. Cette action a abouti à un premier résultat : la signature d'un accord entre les syndicats et la direction. Tout membre du personnel a une priorité pour obtenir un poste va-

Sur le front des luttes

● Aéronautique

Les négociations entre les syndicats et la Société nationale des industries aérospatiales (S.N.I.A.S., 43.000 salariés) sont pratiquement rompues. Il faut s'attendre à ce qu'un important conflit éclate dans ce secteur.

● Citroën

Quarante-quatre employés du comité d'entreprise viennent d'être licenciés. C'est l'œuvre de la C.F.D.T. qui, depuis les dernières élections, détient la majorité au sein du comité d'entreprise et qui fait là une magnifique démonstration de sa représentativité.

● Grands magasins

De nombreux arrêts de travail ont lieu en ce moment dans les Grands magasins (B.H.V., Parly II, Magasins modernes, Nouvelles galeries). On s'attend à des actions plus importantes particulièrement dans la semaine du 5 au 10 octobre.

● Bretagne

La C.F.D.T., la C.G.T. et la F.E.N. organisent une journée d'action le 28 octobre. Cette journée sera une dénonciation des chefs du VI^e Plan dont la Bretagne sera une des principales victimes.

● Répression

Au chantier du Bugey de Babcock le délégué qui au nom de ses camarades avait protesté contre les horaires de travail a été muté dans un autre service. L'usine a débrayé.

● Chômage

A la fin du mois d'août on notait 267.000 demandes d'emploi non satisfaites, soit 10.600 de plus qu'en juillet et 50.000 de plus qu'en août 1969.

Malgré les propos officiels qui se veulent rassurants, ces chiffres montrent une accentuation de la montée du chômage.

La Vanoise :

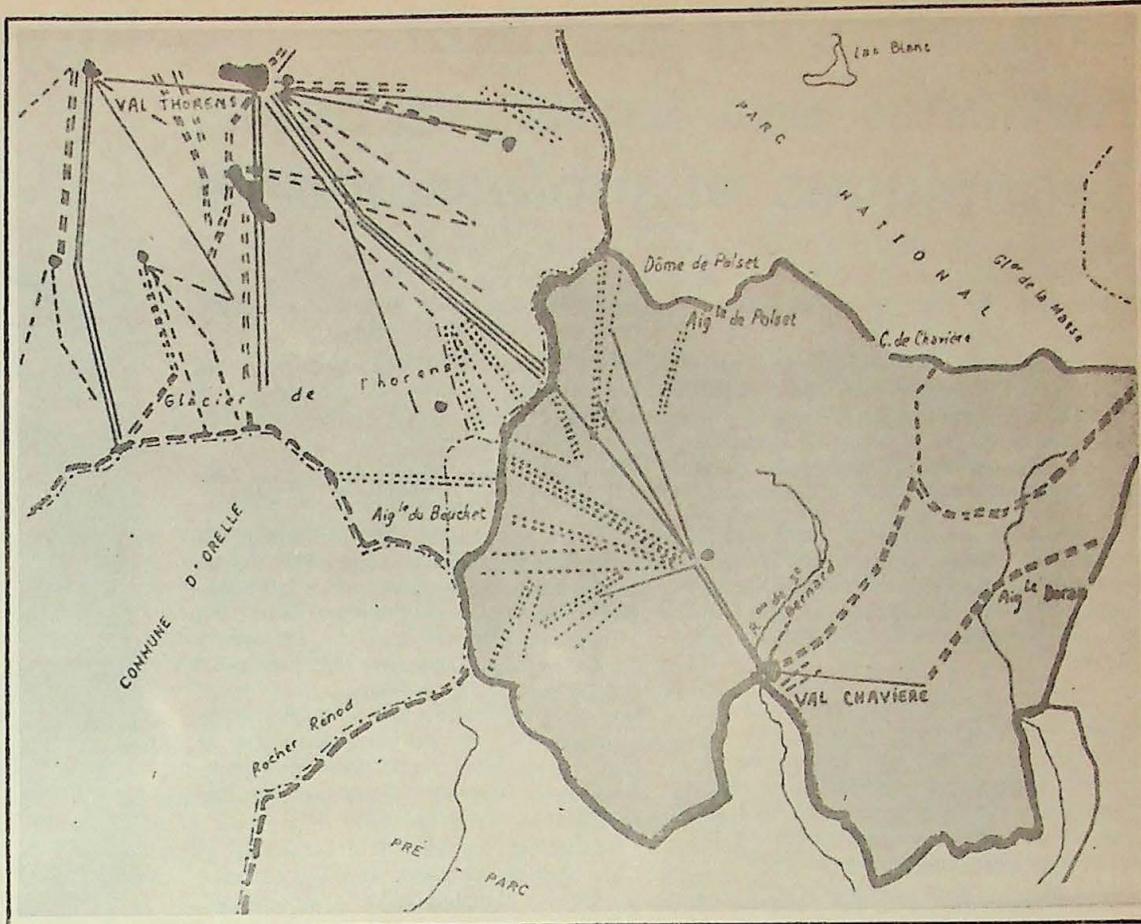
Quatre dates et des millions

● 6 juillet 1963. Un décret classe en Parc national les 53.000 hectares du massif de la Vanoise, enserré entre les hautes vallées de l'Isère (Tarentaise) et de l'Arc (Maurienne). Autour, une zone périphérique, ou pré-parc, où les pouvoirs publics s'engagent à réaliser des équipements sociaux, économiques et culturels, afin de redonner vie à des régions en voie de déperissement et d'encourager un tourisme à vocation populaire.

● 1968. Le rapport de la Cour des comptes dénonce des fautes de gestion ou de conception. Le trou, accumulé par la SO.DE.VAB atteint vingt millions de francs lourds.

● Mars 1969. Le conseil d'administration du parc (quatorze fonctionnaires, douze élus locaux et neuf personnalités dont seulement quatre scientifiques), entraîné par son président (Dumas) et soumis à d'in vraisemblables pressions, finit par accepter de céder le glacier de Chavières à M. Schnebelen, déjà promoteur de Val Thorens, super station démentielle de 35.000 lits, et décide d'autoriser Modane (maire : M. Dumas) à construire une station de 5.000 lits au vallon de Polset.

● 23 septembre 1970. L'enquête publique sur le déclassement d'une partie du Parc national est close. Qui pèsera le plus, des millions de protestataires ou des millions des banques ?



Monsieur le Préfet,

En vertu de l'article 8 du décret 61.1195 du 31 octobre 1961 inscrit dans la procédure de mise à l'enquête de la rectification du Parc National de la Vanoise, annoncée par M. le Premier Ministre le 7 octobre 1969, et au nom du Bureau National du P.S.U.,

j'ai l'honneur de porter à votre connaissance notre opposition collective formelle à tout projet de rectification des limites du Parc National de la Vanoise, impliquant le déclassement d'une des parties le constituant.

A l'heure où l'opinion publique commence à être sensible aux menaces que la vie moderne fait peser sur l'environnement, il nous paraît plus nécessaire que jamais de défendre la création et le maintien dans leur intégrité de Parcs Nationaux et Régionaux. Nous dénonçons la lenteur avec laquelle se met en œuvre la politique définie par la loi du 22 juillet 1960. Il a fallu attendre 1963 pour que la Vanoise soit créée ainsi que le petit Parc National de Port Cros. Le Parc National des Pyrénées Occidentales, créé en 1967 sur le papier, a attendu 1970 pour commencer à prendre une existence réelle, et des projets envisagent déjà son amputation. Des menaces sérieuses pèsent

aussi sur un éventuel Parc National des Cévennes. Et non content de n'appliquer qu'avec une incroyable lenteur les décisions qu'il a lui-même prises, le gouvernement revient en arrière et songe à déclasser une portion du Parc de la Vanoise !

Le problème n'est pas seulement français comme l'a montré le colloque de l'UNESCO sur la conservation des ressources de la biosphère en 1968. Mais la France prend, hélas, dans ce domaine comme dans d'autres, un retard considérable par rapport à tous les pays économiquement développés.

Les Italiens disposent de 3,59 ha de parc national pour 1.000 habitants. Les Suisses de 3,06 ha, les Allemands de l'Ouest de 2,27 ha et les Français de 1,24 ha !

Est-il besoin de rappeler longuement les raisons pour lesquelles nous militons en faveur de la création et de l'intangibilité de parcs et de réserves ? La première est d'ordre biologique et scientifique : la conservation de la nature menacée par la civilisation industrielle. La seconde est d'ordre politique : nous prétendons que la nature doit être à la disposition de tous alors que nous assistons à son accaparement par les privilégiés, qu'il s'agisse des bords de mer ou de lacs,

ou qu'il s'agisse de la haute montagne. Dans les limites compatibles avec la conservation des ressources naturelles, il faut assigner aux Parcs Nationaux un rôle éducatif et touristique. Au contraire, une politique d'abandon devant les puissances d'argent livre la haute montagne aux classes les plus fortunées et chasse un tourisme populaire et juvénile ; dans ce domaine comme dans bien d'autres, nous assistons à un véritable « choix de classe » qu'un parti socialiste comme le nôtre ne peut que dénoncer avec vigueur.

Il est donc logique, mais non moins révoltant, que le gouvernement démissionne de ses responsabilités au point d'envisager un retour en arrière par rapport à sa propre définition du domaine protégé par la puissance publique. Il suffit que de puissants intérêts privés, liés d'ailleurs à des hommes politiques de la majorité, jettent leur dévolu sur des réserves existantes, pour que l'on envisage de modifier la légalité ! Nous retrouvons là un processus identique à celui que nous dénonçons sous le nom d'« urbanisme de dérogation ». Il ne sert à rien à l'Etat de définir des règles, au nom du bien commun, si chaque fois qu'un groupe financier puissant le désire, des exceptions sont introduites au mépris de beaux principes. De dérogation en dérogation on détruit les parcs nationaux comme on détruit les espaces verts de la région parisienne au profit de promoteurs bien en cour.

Mais peut-on attendre de la fermeté de la part d'un pouvoir qui est précisément au service des puissances d'argent ?

Dans l'affaire de la Vanoise nous voyons aussi une application de ce que nous dénonçons en d'autres lieux : la politique de neutralisation d'un parc national. Loin de concevoir la création et l'entretien de

réserves naturelles comme un service public vital, le pouvoir veut « rentabiliser » en livrant une partie du parc à l'appétit des affairistes. C'est la même politique que celle qui s'applique aux transports en commun, aux autoroutes, au téléphone. Depuis 1963, les crédits débouqués par les différents ministères en faveur de la Vanoise sont dérisoires. On ne trouve pas d'argent pour équiper le Parc, assurer sa promotion auprès de la population, le rendre accueillant et éducatif. Mais on en trouvera pour le « rentabiliser » au profit des seuls privilégiés de la fortune. Nous n'avons ici qu'une application particulière du développement d'une « industrie capitaliste de loisirs », conception totalement opposée à celle que nous défendons avec tous les mouvements d'éducation populaire et tous les mouvements de jeunesse.

Nous nous opposons donc à un projet qui a essentiellement pour but d'assurer de gros profits à quelques groupes financiers en attirant une clientèle de grand luxe et en négligeant totalement la promotion d'un tourisme social et juvénile.

Nous nous opposons aussi au véritable détournement de fonds publics que serait l'emploi de la quasi totalité du budget du pré-parc pour la réalisation des seules infrastructures dont les puissances privées ont besoin. Les fonds seraient beaucoup plus utiles à la création d'équipements plus modestes, créateurs d'emplois dans ces zones rurales menacées, et attractifs par rapport à un tourisme populaire. L'association des collectivités et des associations locales à une telle orientation totalement différente nous semble aussi indispensable.

Des arguments plus particuliers nous semblent d'ailleurs s'ajouter à ces remarques. Les catastrophes de l'hiver et du

printemps dernier posent le problème général de l'implantation des stations de sports d'hiver et de leur absolue sécurité. Dans la hâte montrée par les tenants du projet de démantèlement de la Vanoise, nous voyons surtout le souci exclusif de la rentabilité financière ; il ne nous semble pas que les enquêtes techniques préalables aussi bien en ce qui concerne la géologie que l'hydrologie nivale, aient été suffisamment sérieuses pour que toute la garantie de sécurité puisse être assurée. Des experts et des habitués de la montagne que nous avons toutes raisons de croire sérieux affirment même que le glacier de Chavière et le Vallon de Polset sont peu propres au ski ou particuliers au ski d'été, et dangereux ?

Par ailleurs, nous partageons les remarques du Club Alpin Français, de la Fédération Française du Ski en ce qui concerne la taille optimale des stations de ski. Un ensemble de 35.000 lits est frappé dès le départ d'un gigantisme qui ne peut ni respecter les sites, ni respecter l'homme appelé à vivre dans une telle termitière. Là encore les soucis de rentabilité du capital l'emportent sur toute considération esthétique ou humaniste. Des petits groupes dispersés de 2.000 à 3.000 lits pourraient être beaucoup mieux intégrés aux paysages, former des lieux plus humains et enseigner la montagne d'emplois plus proches des habitants locaux.

C'est pourquoi, au nom du Bureau National du P.S.U., j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir verser cette lettre au dossier d'enquête publique, ainsi qu'il est prescrit par la loi.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de toute ma considération.

Georges Gontcharoff

De qui est-ce ?

... « La France a l'immense chance de disposer encore de vastes espaces admirables dans leur diversité. Une action déterminée contre les « nuisances » de l'industrie et de ses produits, une politique de la construction, ne disons pas seulement conçue en termes fonctionnels et de rentabilité, une éducation du public, pour lui enseigner le respect de la nature, le développement des parcs nationaux, une organisation de la pêche et de la chasse qui assure la sauvegarde des espèces animales, un effort accru en faveur des sports de plein air et de promenade, tout cela fait partie de la politique dite d'environnement. Son objet est de faire que la société de demain soit humaine. »

De Georges Pompidou

Une lettre du Syndicat National des Enseignements Techniques et professionnels

Monsieur le Secrétaire Général,

Notre Bureau national réuni le 7 septembre a eu à connaître l'article publié dans la « Tribune Socialiste » du 9 juillet, sous la plume d'Albert Rousselles et intitulé « des licenciements dans l'enseignement technique ».

Il élève la plus ferme protestation contre les propos calomnieux tenus à l'encontre de la Direction syndicale régionale de notre Syndicat et contre l'appel non déguisé à la désagrégation syndicale.

Chacun sait, et les adhérents du P.S.U. comme les autres, que le SNETP-CGT a toujours assuré et assurera toujours la défense des auxiliaires avec la plus grande énergie, ce qui lui vaut d'ailleurs la confiance de la plus grande masse d'entre eux.

Cependant la calomnie utilisée à notre égard semble recouvrir une intention bien arrêtée : celle d'organiser le débauchage syndical au profit d'un groupe activiste intitulé « Inter CET » et dont la raison d'être est de nuire à la C.G.T.

Nous avons lu avec une surprise indignée l'appel ci-après, dans lequel « Tribune Socialiste » se propose un rôle d'entremetteur en faveur du grou-

pe de division et de diversion qui a les faveurs de votre rédacteur :

« Militants révolutionnaires, élèves, professeurs, agents, organisons-nous pour la riposte, regroupons-nous, dès la rentrée scolaire.

Prenons contact avec l'inter CET « en écrivant à T.S. (Tribune Socialiste) ».

Partisans convaincus de l'union de la gauche pour des changements socialistes dans notre pays, nous considérons que la non-immixtion dans les affaires intérieures des organisations syndicales, le respect de l'indépendance syndicale, le respect tout court des partenaires constituent une règle absolue d'un comportement unitaire et d'un travail constructif pour les syndicats et les partis, chacun dans le domaine qui lui est propre.

Notre Bureau national unanime et les militants de votre Parti qui militent au sein du SNETP-CGT nous approuvent, nous en sommes certains, espèrent que vous tiendrez à désavouer l'attitude prise à notre égard.

Vous comprendrez que nous portions notre lettre à la connaissance de nos syndiqués, dans l'espoir que l'incident sera clos avec la présente.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général l'assurance de nos sentiments syndicalistes.

luttons universitaires



A.F.P.

Et la réponse de Michel Rocard

Monsieur le Secrétaire National,

Votre lettre du 18 septembre attire mon attention sur un article de notre camarade Rousselles sur « des licenciements dans l'enseignement technique » paru le 9 juillet dans notre journal « Tribune Socialiste ». J'ai donc relu cet article.

J'y ai trouvé des informations précises sur ces licenciements (trois quarts de l'article). J'ai lu également, dans le dernier quart, des critiques qui portaient non sur votre organisation elle-même, mais sur son action face à la répression qui s'exerce contre les M.A. et plus généralement des enseignants et surveillants. Votre lettre ne répond pas précisément à ces critiques. Par contre, elle développe largement un procès de tendance contre notre parti à propos des dernières lignes de l'article qui évoquent la nécessité d'une riposte.

Il apparaît clairement que cette riposte vise à développer l'opposition des enseignants du technique à la politique du pouvoir. Rien ne permet de voir dans cet appel une forme de débauchage syndical. Il me paraît même étonnant que des membres de votre Bureau National aient pu se sentir visés dans ce passage.

Quant à l'Inter-CET qui réunit des militants révolutionnaires de l'enseignement technique, elle se propose — d'après nos informations — une action continue sur les problèmes qui se posent aux enseignants des C.E.T. Il n'apparaît nullement qu'elle vise à créer une nouvelle organisation, mais bien au contraire à introduire notamment dans le débat syndical des critiques et des propositions qui peuvent sûrement renforcer le dynamisme de votre organisation.

De telles actions nous paraissent es-

sentielles pour créer les conditions d'un développement du courant socialiste, qui implique des syndicats puissants et offensifs ; le renforcement de ces deux caractères nous paraît d'une grande importance politique, au service de cet idéal qu'est à la fois le vôtre et le nôtre. Il s'agit bien d'un « travail constructif pour les syndicats et les partis ». Votre organisation qui a souhaité récemment fusionner avec d'autres syndicats dans une même organisation ne serait pas logique avec elle-même si elle refusait l'expression de points de vue divergents sous prétexte qu'ils risquent de nuire à l'organisation.

Notre camarade Rousselles, soucieux avant tout, comme vous l'avez remarqué, d'une action efficace sur les problèmes actuels, n'a pas cru voir d'irrespect à l'égard de la C.G.T. dans le soutien (indirect) à un groupe de militants qui souhaitaient un syndicalisme offensif. Les membres de l'inter-CET sont entièrement libres de leurs positions : notre presse appréciera leurs propositions de la même façon que celles des différents courants qui peuvent se manifester dans votre organisation. Nous ne pensons pas ainsi nous immiscer dans vos affaires intérieures, mais faire notre travail de militants socialistes, qui recherchent l'unité des travailleurs sur des propositions et des actions résolument anticapitalistes.

Puisque vous communiquez votre lettre aux membres de votre syndicat, nous ne doutons pas que vous leur ferez également connaître si possible le texte de l'article d'Albert Rousselles, et de toute façon le texte de notre réponse. Pour notre part, nous ne manquerons pas d'informer nos militants de l'ensemble de ce débat.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire National, l'assurance de mes sentiments socialistes.

Centre de luttes lycéennes

La reprise en mains annoncée dans le tract de rentrée du « Centre de luttes lycéennes » se confirme chaque jour dans les lycées. Sans doute des mesures ont-elles été prises pour que dans les secteurs chauds, Buffon, Michelet, etc., les postes soient à peu près pourvus et les conditions matérielles relativement satisfaisantes. Par contre d'autres secteurs comme les C.E.S. où l'on craint moins la combativité des lycéens et des enseignants ont été gâtés ! Des classes entières sont aujourd'hui encore dans la nature et leur situation n'est pas prête de s'améliorer.

Le fait le plus marquant de cette rentrée, du moins au niveau des lycées de la région parisienne, est cependant celui du réembrigadement des élèves. A Michelet on a fermé la porte par où sortaient ceux qui allaient au café ; à Marcelin Berthelot, la porte principale et les couloirs sont interdits. A Edouard Branly (Nogent) on fait mettre les lycéens en rang deux par deux pour aller à la cantine, etc.

Bref, la stupidité de l'Administration de certains établissements semble se donner libre cours.

Partout cependant les lycéens ont répondu à la bêtise en se regroupant et en faisant éclater le ridicule des mesures prises.

A Nogent, une ronde enfantine a été organisée pour montrer aux élèves à quel stade on voulait les réduire. De nombreux tracts ont été distribués, outre celui du Centre de luttes lycéennes.

D'ores et déjà un bulletin de liaison est possible à partir de ces expériences de lutte. Il sera rédigé très rapidement et proposé à la prochaine Assemblée générale des militants du C.L.L. Cette Assemblée permettra également de définir des objectifs de formation et d'action et de créer dans toute la France des centres de lutte.

Assemblée Générale du C.L.L.

Judi 8 octobre, 14 h, 81, rue Mademoiselle

Tous les militants et sympathisants y sont invités

La mort d'un acteur

Alain Moutot

Un grand acteur à succès est mort. Et, de « Paris-Jour » à « L'Humanité » la Presse unanime de lui rendre aussitôt un hommage qui relève de la sacralisation. Devant de tels envolées d'éloges funèbres, et de bonnes paroles, il n'y a plus de choix possible pour le cinéophile qu'entre trois opinions pour qualifier un comédien qui lui était pourtant familier : saint, parce qu'il était gentil avec tout le monde, héros admiré de tous, martyr dans sa courte maladie. Ce qui faisait l'originalité de son caractère, le véritable rôle qu'il a tenu dans la vie, l'influence politique qu'il a pu exercer, sont étouffés sous l'encensement général. Esquisser une approche critique de ces thèmes de réflexion constitue un acte scandaleux qui atteint la profanation. Pourtant, si l'homme a disparu, l'œuvre cinématographique à laquelle il a participé, continue à être appréciée.

Bourvil la tendresse

Incontestablement, André Raimbourg, dit Bourvil est populaire. Né en Normandie, il est successivement garçon de ferme et commis boulanger. Il fait ses premières armes de comique pour ainsi dire sur le tas : A l'école communale, à l'armée, ce qui explique qu'il sut toujours « sentir » le public populaire. Au travers des 63 films qu'il a tournés, l'interprète du « Rosier de Mme Hudson » (1949) et du « Trou Normand » (1952), a révélé le portrait d'un personnage à l'air un peu ridicule mais « à qui on ne la fait pas ». Ce « Corniaud » qui n'avait rien d'extraordinaire, tout à la fois benêt mais pas bête, semblait extrait d'une tranche de vie journalière. Pour faire vibrer les foules, il avait comme il savait le dire, sa « tac-à-tic ». Il n'est pas étonnant que les assidus des salles obscures, du

moins ceux qui les fréquentent le dimanche après une rude semaine de travail, se soient reconnus en Bourvil. En choisissant de faire rire, il n'a pas choisi la facilité même s'il n'a pas toujours su l'éviter.

Dans ses rôles sérieux « Fortunat », « Le Miroir à deux Faces », « Les Culottes rouges », il ajoutait avec sincérité une dimension humaine à laquelle le spectateur était très sensible.

Pour un tel phénomène de cinéma, devant cette identification du public avec la vedette et les recettes très substantielles qui suivirent la sortie de presque tous les films de Bourvil, le mépris n'est pas de mise. Il faut comprendre et... s'efforcer d'éviter de confondre popularité et médiocrité.

Comme Bourvil sut emprunter la porte étroite qui existe entre la bonhomie et la trivialité.

Cinéma commercial et cinéma populaire

Un tel succès entraîne cependant certaines responsabilités ; esquiver ce problème, c'est s'engager à côté du pouvoir en place. L'individu Bourvil, n'est pas directement en cause. Ce qui est en cause, c'est la situation sociale, la dimension politique que lui attribuait la faveur du public. Aussi, c'est surtout ce rôle de réconfort moral, cette conception du spectacle anesthésiant, qu'on peut et doit remettre en question. Car, à moins de sombrer dans l'ouvriérisme et le populisme, la popularité ne peut pas être le critère suprême.

La dialectique impose de saisir l'unité apparente de la réalité dans ses contradictions profondes : l'autre aspect de ce rôle de réconfort moral, qu'accepte de jouer un comédien est incontestablement la justifica-

tion du système politique ambiant. Au niveau culturel, le cinéma, comme la religion, aide à supporter les rapports d'oppression mais devient un opium qui permet d'en assurer la pérennité.

Il est un cinéma français, qui, comme les Chansonniers, veut égratigner en épargnant tout le monde. Qui est capable de s'en prendre à tous les travers de la société, à condition de laisser de côté l'armée, le travail, le clergé, la famille. Ce cinéma-là, invente un monde, fait de ce pays un décor de pacotille

1% ...et après

Jean-Louis Mérris

Un rebondissement de la campagne pour le 1% a donné aux militants P.S.U., nombreux cette année à Avignon, l'occasion d'agir politiquement dans le domaine culturel.

Cette campagne a été déclenchée il y a trois ans par la F.N.C.C.C., Fédération qui groupe les centres culturels des municipalités modérées et P.C.F. Il s'agissait d'obtenir du gouvernement que le budget des Affaires culturelles soit porté de 0,37% (chiffre de 1970 contre 0,46%, en 1965) à 1% du budget national.

Mettre tout le monde d'accord

Par un tract, ce que les militants P.S.U. ont voulu dénoncer, c'est l'idée tranquillisante qu'un grignotage des fonds de l'Etat, même s'il est efficace puisse tenir lieu d'une véritable politique et partant d'une véritable action dans le domaine culturel.

Les auteurs du tract ont souligné les carences de l'Etat. Il est vrai que la diminution des subventions au cours de ces deux dernières années fait vivre toute une profession (celle des comédiens dont le chômage va grandissant) et plusieurs secteurs artistiques (particulièrement la décentralisation

(cf. la France sous l'occupation vue dans « La Grande vadrouille »). Le spectateur se croit en pays de connaissance, mais l'essentiel de ce qui fait sa vie n'y est jamais évoqué. De ce cinéma bien pensant, il n'est pas inconvenant de dire que Bourvil était partie prenante. C'est peut-être ce qui explique qu'à côté de réels succès il y ait dans la carrière de Bourvil d'authentiques navets.

Le trait commun des grands comiques de Molière à Chaplin c'est de parvenir au moyen du rire à une remise en cause des institutions. Quand Charlot petit vagabond botte les fesses du capitaliste, il concrétise un vœu plus ou moins inconscient des spectateurs. Mais ce rire ne se fait systématiquement qu'au dépens du gros et du puissant. Il y a un dépassement par rapport au simple spectacle, le rire est à la fois libérateur et en quelque sorte prise de conscience. Il n'est point aliénation.

Pour la deuxième fois, la télévision nous a permis de revoir « Les Culottes rouges ». Bourvil y interprète un planqué qui dans un camp de prisonniers de guerre acquiert le sens de la solidarité. C'est ce message que nous voulons garder de lui.

théâtrale) dans un malaise constant. Mais la conscience de cette situation ne saurait expliquer seule que la campagne pour le 1%, combat contre des ombres, ne rencontre pas d'opposants. Menée vigoureusement par le P.C. qui la relance à tous propos au moyen de conférences, pétitions, affiches et cartes postales composées par des peintres connus, elle a des partisans actifs dans les milieux gouvernementaux. La commission des Affaires culturelles du VI^e plan s'est ralliée à ses revendications. Ainsi, disent les auteurs du tract, on pourrait donc « unir dans une même campagne les partisans de politiques opposées : ceux qui affirment défendre les intérêts des travailleurs et les représentants de la bourgeoisie réactionnaire ?

Une campagne profondément mystificatrice

Le tract pose des questions et montre ainsi combien est fautive l'idéologie qui sous-tend la campagne.

Qui peut dire à quels secteurs des Affaires culturelles profiteraient des ressources supplémentaires et dans ces secteurs, à quoi elles seraient employées ? Les manifestations de prestige, commémoration de Na-

poléon et de Saint-Louis, exposition à retentissement mondial du Grand Palais Toutankhamon... sont évoquées.

« Qui contrôlerait l'usage de ces fonds sinon une administration dévouée aux intérêts de la bourgeoisie ».

« En quoi cette augmentation répondrait-elle aux besoins des nombreuses associations, maisons de jeunes, commissions culturelles des syndicats, comités d'entreprise, etc, qui malgré les insuffisances (et les limites objectives) de leurs activités sont liées aux travailleurs et poursuivent en même temps action culturelle et promotion collective ?

Or « les activités culturelles n'ont de sens pour les travailleurs que si elles sont liées à leurs luttes ». Associer ceux-ci à une revendication dans un domaine que de toute manière ils ne sont pas en mesure de contrôler est déjà une mystification. C'en est une plus grande de vouloir faire croire (comme fait le P.C.) qu'il est possible de redresser la politique culturelle officielle pour en faire un élément de prise de conscience.

Des contradictions mises en évidence

« La bourgeoisie et son Etat ont besoin des moyens culturels pour diffuser leur idéologie, détourner les travailleurs des luttes et réaliser des profits dans un secteur de consommation rentable ». Ceci devrait les inciter à payer pour promouvoir une culture qui les sert. Mais, acculés à leurs contradictions par des oppositions de plus en plus vives, ils éprouvent aussi le besoin de contrôler toutes les activités qui émanent des travailleurs et de leurs organisations. Aussi la bourgeoisie favorable en principe à un élargissement des crédits fait régner réellement dans tout le secteur culturel qui est en relation avec le monde du travail une pénurie qui est pour elle un moyen de pression et de contrôle.

Ces vérités, le tract d'Avignon a eu le mérite de les mettre en lumière. Ainsi ouvre-t-il la voie à des actions possibles. Il est temps pour les militants révolutionnaires engagés dans l'action culturelle de savoir quels objectifs ils entendent poursuivre. Il est temps, pour le mouvement révolutionnaire de « révéler » les formes actuelles de l'oppression idéologique.

Bulletin d'adhésion au P.S.U.

Nom
Prénom
Adresse
.....
Profession

déclare vouloir adhérer au Parti Socialiste Unifié et demande à être mis en contact avec la section la plus proche.

BULLETIN A RETOURNER AU SIEGE DU P.S.U.
81, RUE MADEMOISELLE, PARIS-15^e

La résistance palestinienne continue

Manuel Bridier

Après huit jours de combats, le canon s'est tu en Jordanie. Un accord a été signé, sous la pression des États arabes et des grandes puissances. Une fois de plus l'épreuve de force est interrompue : un équilibre précaire s'est établi entre Hussein et les Palestiniens.

Telle est, du moins, la situation au moment où nous écrivons. Qu'en sera-t-il dans quelques jours, lorsque ces lignes seront lues, il est difficile de l'affirmer.

Une chose est pourtant certaine. Il en est de la lutte menée par le peuple palestinien comme de toutes les guerres populaires de libération et comme des luttes sociales elles-mêmes. Il ne s'agit pas d'une partie de poker où le sort du monde se joue en un soir mais d'une bataille de longue haleine, d'un processus historique à long terme, avec des périodes de crise aiguë et des accalmies provisoires, des avancées et des reculs. Dans un tel combat, la patience, la responsabilité politique, la poursuite inlassable des objectifs sont aussi importants que le courage militaire.

Il y a huit jours, quand la bataille faisait rage, nous avons dit ici même que les réactionnaires arabes et la conjuration internationale, de Moscou à Washington, s'efforceraient d'étouffer les résistants palestiniens sous un compromis politique si les soldats d'Hussein ne parvenaient à les écraser. Dès lors qu'une solution militaire n'était pas possible, une telle issue apparaissait en effet inévitable.

On a comparé la Jordanie au Vietnam, mais il n'y a pas de frontières communes entre la Chine et la Jordanie. Il n'existe pas non plus, au Moyen-Orient, de situation analogue à celle du Nord-Vietnam. C'est la présence chinoise et l'existence de la R.D.V.N. qui rendent impossible dans la situation actuelle, un abandon des combattants sud-vietnamiens par Moscou. Au Moyen-Orient, au contraire, nous assistons à la convergence objective des intérêts soviétiques et américains. A la faveur de la guerre, l'État soviétique s'est taillé une position économique et militaire qui est un élément de l'équilibre mondial des grandes puissances. Il a fait payer très cher à l'Égypte un soutien très limité et très conditionnel.

Certes, il n'est pas question de reprocher à l'U.R.S.S. de refuser le déclenchement d'une guerre mondiale. Ce n'est pas la coexistence pacifique elle-même qui est en cause mais une certaine conception de la coexistence pacifique, fondée sur le statu quo économique et social, c'est-à-dire sur le freinage systématique des mouvements de libération. Cette conception n'est elle-même, en réalité, qu'un alibi pacifiste pour masquer les intérêts de la couche sociale dirigeante. Ce n'est pas seulement par crainte de la guerre mondiale que les responsables soviétiques ont appuyé sur le frein, c'est aussi par peur de la révolution.

Comme en 1968 en France, ils ne craignent rien plus que le développement d'un mouvement révolutionnaire dont l'évolution pourrait échapper à leurs directives.

Tandis que les Palestiniens opposaient aux forces d'Hussein une résistance acharnée, les

Russes et les Américains se sont donc livrés à un petit ballet destiné à faire monter les enchères. L'affaire des bases sous-marines à Cuba, gonflée par la presse et abandonnée comme par enchantement, est un exemple du procédé : majorer le danger réel pour faire accepter toute solution avec un soupir de soulagement.

En même temps, l'Union soviétique multipliait les démarches. Elle obtenait de la Syrie le retrait des forces syro-palestiniennes de la Saïka, livrant les combattants d'Irbid à l'assaut des chars jordaniens. Ces démarches spectaculaires n'étaient d'ailleurs que le couronnement d'une politique très cohérente, marquée, par exemple, par les pressions récentes sur l'Irak pour exiger le remboursement de ses dettes.

C'est dans ce contexte international que s'expliquent la rencontre du Caire et l'accord signé par Yasser Arafat avec le gouvernement jordanien. Il est certain que cet accord — et plus encore l'accolade rituelle entre Arafat et Hussein — ont suscité l'étonnement, voire l'inquiétude, chez de nombreux Palestiniens comme chez leurs amis dans le monde. Il est certain que l'accord lui-même est ambigu et que le choix, comme médiateur, du Premier ministre tunisien, représentant des milieux les plus conservateurs au sein même de la Tunisie, est un véritable symbole. Il n'en demeure pas moins que ce compromis est loin d'être une capitulation, que le roi de Jordanie est plus que jamais discrédité, que le prestige politique de la résistance palestinienne dans le monde arabe et dans le monde entier n'a jamais été aussi grand.

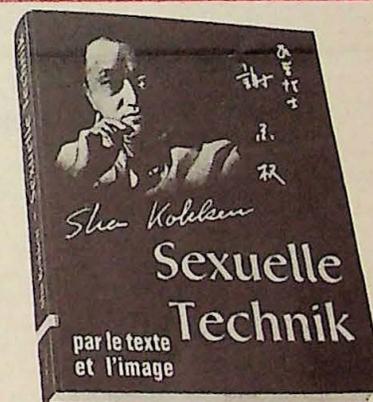
La seule carte possible pour Hussein et ses alliés serait de miser une fois de plus sur les dissensions intérieures de la résistance palestinienne, qui lui ont déjà servi de prétexte pour son agression contre les fedayin.

Il appartient au Comité Central de la Résistance Palestinienne de définir les formes d'action, dans la situation nouvelle, en tenant compte du rapport des forces et de la suite des événements. Il se peut que les féodaux essaient de reprendre leur offensive. Il se peut aussi que la bataille politique l'emporte pour un temps sur la lutte armée en Jordanie et que le front israélien repasse au premier plan des opérations militaires. Dans tous les cas, le renforcement du poids politique des Palestiniens, notamment pour les masses jordaniennes — voire pour une partie des Israéliens — est un facteur positif, aussi bien pour les futurs combats que pour les étapes de compromis.

Quant aux amis étrangers des Palestiniens, leur devoir est clair. Ils ne doivent surtout pas faire le jeu de la division. Nous pouvons certes analyser les divers courants politiques mais ce n'est pas à nous de régler les choix tactiques, de nous ériger (au nom de quels succès ?) en coopérants techniques de résistance. En Palestine comme au Vietnam, comme hier en Algérie, nous sommes solidaires du Mouvement de Libération National en tant que tel, dans son ensemble et dans sa réalité historique. C'est seulement sur cette base que nous pouvons apporter un soutien efficace à la résistance palestinienne, partie intégrante de la lutte mondiale contre l'impérialisme.



Agip



Ce livre nous vient du Japon. Il est écrit par un des plus grands médecins de ce pays, le Dr. SHA KOKKEN. Pour aider les nombreux couples qui ignorent comment réussir une entente heureuse de leurs corps, alors que leurs cœurs battent à l'unisson.

Ces couples trouvent dans « SEXUELLE TECHNIK » une documentation très sérieuse, très claire et compréhensible sur les méthodes à employer et l'indispensable hygiène. Les nombreuses illustrations instruisent le lecteur aussi clairement que possible sans le choquer jamais. Des précisions, oui. De la vulgarité, jamais.

Il faut lire ce livre remarquable qui allie à une extrême délicatesse de sentiment, une connaissance profonde du cœur et du corps humains.

« Sexuelle Technik » n'est pas un ouvrage érotique. C'est une œuvre dont l'auteur connaît l'importance de l'amour dans la vie des hommes.

« Les rapports conjugaux ne sont plus exclusivement un acte de procréation, mais un constant et attrayant dialogue amoureux entre les époux. Les nouvelles conceptions sexuelles dans le mariage exigent aussi la connaissance et la pratique d'une hygiène précises afin de déclencher les joies érotiques. » Ces lignes sont extraites de l'avant-propos du Docteur SHA KOKKEN.

Traduit dans presque toutes les langues, ce livre voit son tirage dépasser 2 500 000 exemplaires. Il est envoyé franco par les EDITIONS GUY DE MONCEAU, 34, rue de Chazelles, PARIS-17^e, C.C.P. Paris 67-47-57. Prix : 55 F en chèque bancaire ou C.C.P., ou bien 60 F c/remb.

Veillez m'envoyer « SEXUELLE TECHNIK » (T.S.)
M.
Adresse
Mode de paiement